

Assemblée Générale Mixte

23 avril 2015



CONSTRUIRE L'AVENIR, C'EST NOTRE PLUS BELLE AVENTURE



- Communiqués du 4 mars et du 2 avril 2015 précisant les modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires à l'assemblée générale ;
- Insertions publiées au B.A.L.O. le 4 mars 2015 et le 3 avril 2015 ;
- Insertion publiée dans les *PETITES AFFICHES* du 3 avril 2015 ;
- Insertions publiées dans *LES ECHOS* du 4 mars et du 3 avril 2015 ;
- Avis de convocation et copie des lettres de convocation adressées aux actionnaires le 3 avril 2015 ;
- Copie des lettres adressées aux commissaires aux comptes et aux représentants du comité d'entreprise le 3 avril 2015, et des avis de réception ;
- Document de référence 2014 ;

- Comptes annuels, tableau des affectations du résultat, comptes consolidés ;
- Rapports du conseil d'administration ;
- Rapport du président du conseil d'administration ;
- Rapports des commissaires aux comptes ;
- Tableau des résultats des cinq derniers exercices ;
- Liste des administrateurs et de leurs fonctions dans d'autres sociétés ;
- Renseignements sur les administrateurs dont le renouvellement est inscrit à l'ordre du jour ;
- Montant des honoraires versés aux commissaires aux comptes ;
- Texte des projets de résolutions présentés par le conseil d'administration ;

- Montant global, certifié exact par les commissaires aux comptes, des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées ;
- Montant global, certifié exact par les commissaires aux comptes, des sommes ouvrant droit aux déductions fiscales visées à l'article 238bis du CGI et liste des actions nominatives de parrainage et de mécénat ;
- Formulaire de vote par correspondance/pouvoir ;
- Nombre d'actions et de droits de vote à la date de l'avis de réunion ;
- Statuts ;
- Liste des actionnaires ;
- Pouvoirs des actionnaires représentés, formulaires de vote par correspondance, certificats des intermédiaires habilités ;
- Feuille de présence certifiée par le bureau (déposée avant le vote des résolutions).

I. Partie ordinaire

- Rapports du conseil d'administration ;
- Rapport du président du conseil d'administration ;
- Rapports des commissaires aux comptes ;
- Approbation des comptes sociaux annuels et des opérations de l'exercice 2014 ;
- Approbation des comptes consolidés et des opérations de l'exercice 2014 ;
- Affectation du résultat de l'exercice 2014, fixation du dividende ;
- Approbation des conventions et engagements réglementés ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur François Bertière ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Martin Bouygues ;

Partie ordinaire

- Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Anne-Marie Idrac ;
- Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes titulaire de la société Ernst & Young Audit ;
- Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes suppléant de la société Auditex ;
- Avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2014 à Monsieur Martin Bouygues ;
- Avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2014 à Monsieur Olivier Bouygues ;
- Autorisation donnée au conseil d'administration en vue de permettre à la société d'intervenir sur ses propres actions.

II. Partie extraordinaire

- Rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes ;
- Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions propres détenues par la société ;
- Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par offre au public, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par émission d'actions et de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions de la société ou de l'une de ses filiales ;
- Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres ;
- Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par offre au public, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par émission d'actions et de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions de la société ou de l'une de ses filiales ;

Partie extraordinaire

- Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par placement privé conformément au II de l'article L. 411-2 du code monétaire et financier, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par émission d'actions et de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions de la société ou de l'une de ses filiales ;
- Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de fixer, selon les modalités déterminées par l'assemblée générale, le prix d'émission par offre au public ou par placement privé visé au II de l'article L. 411-2 du code monétaire et financier, de titres de capital à émettre de manière immédiate ou différée, sans droit préférentiel de souscription des actionnaires ;
- Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription des actionnaires ;

Partie extraordinaire

- Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par placement privé conformément au II de l'article L. 411-2 du code monétaire et financier, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par émission d'actions et de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions de la société ou de l'une de ses filiales ;
- Délégation de pouvoirs au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital d'une autre société, hors offre publique d'échange ;
- Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en vue de rémunérer des apports de titres en cas d'offre publique d'échange initiée par la société ;

Partie extraordinaire

- Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en conséquence de l'émission, par une filiale, de valeurs mobilières donnant accès à des actions de la société ;
- Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en faveur des salariés ou mandataires sociaux de la société ou de sociétés liées, adhérant à un plan d'épargne d'entreprise ;
- Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de consentir à des salariés ou mandataires sociaux de la société ou de sociétés liées, des options de souscription ou d'achat d'actions ;
- Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'émettre des bons de souscription d'actions en période d'offre publique visant la société ;
- Pouvoirs pour formalités.

Cette présentation contient des informations et des déclarations à caractère prévisionnel relatives au groupe Bouygues et à ses activités. Les informations à caractère prévisionnel peuvent être identifiées par l'emploi de mots tels que « souhaite », « s'attend à ce que », « anticipe », « dans le futur », « a l'intention de », « projette de », « croit », « estime », et d'autres expressions similaires.

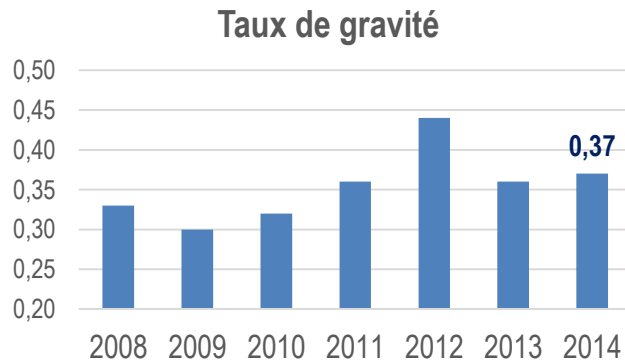
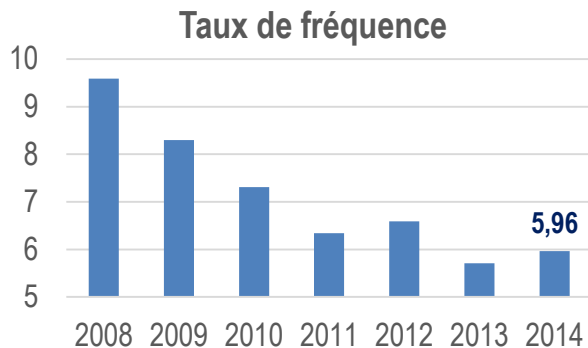
Les informations à caractère prévisionnel sont des informations qui ne portent pas sur des données historiques. Elles comprennent, sans que cette énumération ait un caractère limitatif : des projections, prévisions et estimations financières, et leurs hypothèses sous-jacentes ; des informations concernant des projets, des objectifs et des attentes concernant de futures opérations ou de futurs produits et services ; et des informations concernant les performances futures du Groupe. Même si la direction générale du Groupe croit que les perspectives reflétées dans de telles informations prévisionnelles sont raisonnables, les investisseurs sont avertis que les informations et déclarations à caractère prévisionnel sont soumises à divers facteurs de risques et incertitudes, lesquels sont souvent difficiles à prévoir et excèdent généralement les limites du contrôle du Groupe. Ces facteurs de risques et ces incertitudes pourraient conduire à ce que les résultats et les évolutions qui seront constatés diffèrent sensiblement de ceux exprimés, impliqués ou projetés par les informations et déclarations à caractère prévisionnel. Les investisseurs sont avertis que les informations à caractère prévisionnel ne sont pas la garantie des performances futures et qu'il importe de ne pas placer une confiance exagérée dans de telles informations. Les facteurs suivants, parmi d'autres exposés dans le Document de Référence, dans la section intitulée « Facteurs de risques », pourraient conduire à ce que les chiffres qui seront constatés diffèrent significativement de ceux présentés à titre prévisionnel : toutes évolutions défavorables affectant les marchés français et internationaux des télécommunications, de l'audiovisuel, de la construction et de l'immobilier ; les coûts liés au respect des réglementations en matière d'environnement, de santé et de sécurité et de toutes autres réglementations dont le respect s'impose aux sociétés du Groupe ; l'état de la concurrence sur chacun de nos marchés ; l'impact des réglementations fiscales et autres réglementations publiques en vigueur ou à venir ; les risques de change et autres risques liés aux activités internationales ; les risques industriels et environnementaux ; les risques de récession aggravée ; les risques de défaut de conformité ; les risques de réputation ou d'image ; les risques liés aux systèmes d'information ; les risques découlant de litiges en cours ou futurs. Sauf dans la mesure exigée par la législation applicable, le groupe Bouygues ne prend aucun engagement de mettre à jour ou de réviser les projections, prévisions et autres informations à caractère prévisionnel contenues dans cette présentation.

- **LES FEMMES ET LES HOMMES DE BOUYGUES**
- **GOVERNEMENT D'ENTREPRISE**
- **BILAN DE L'ANNÉE 2014**
- **PRESENTATION DES MÉTIERS**
- **RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE**
- **COMPARAISON AVEC LES CONCURRENTS**
- **PRÉSENTATION DES COMPTES**
- **INTERVENTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**
- **PERSPECTIVES ET CONCLUSION**
- **QUESTIONS ET RÉPONSES**
- **VOTE DES RÉOLUTIONS**

Effectifs au 31 décembre	2013	2014
Total	128 067	127 470
<i>France</i>	74 395	71 791
<i>International</i>	53 672	55 679

- L'effectif total du groupe Bouygues est stable
 - ✓ Les effectifs sont en légère baisse en France, essentiellement en raison d'une conjoncture moins favorable
 - ✓ L'international est en hausse compte tenu du dynamisme de l'activité
- L'impact du plan social engagé en 2014 par Bouygues Telecom ne sera visible qu'en 2015

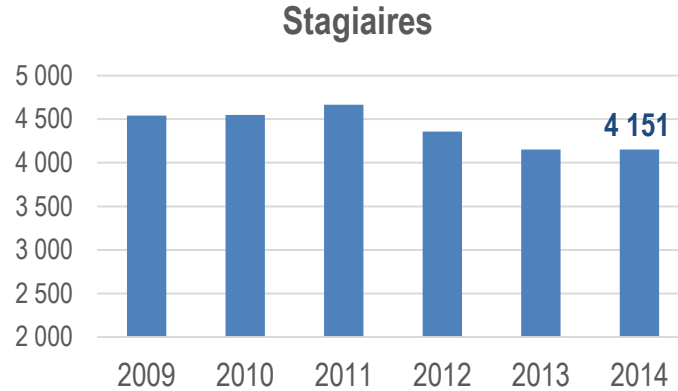
■ Les accidents du travail



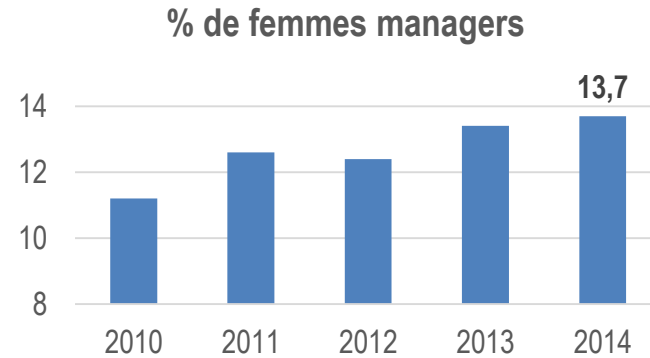
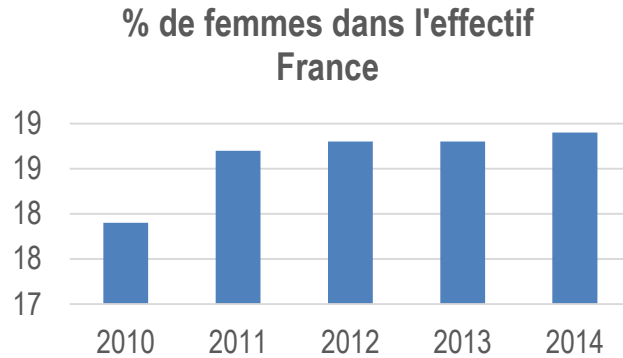
- ✓ L'évolution du taux de fréquence des accidents du travail revêt une importance particulière dans les métiers de la construction. Sa baisse sur le long terme est le reflet du volontarisme de la politique dans ce domaine
- ✓ Le taux de gravité, bien qu'en légère hausse (0,37) reste très bas par rapport à la profession (2,7 pour le BTP en 2012)



- Le Groupe emploie à ce jour près de 2 000 collaborateurs handicapés
- Des initiatives de recrutement sont organisées par les métiers. À titre d'exemple, TF1 et Bouygues Immobilier ont organisé une opération commune de recrutement de collaborateurs handicapés à des postes en alternance



- Malgré un tassement de leur nombre lié à la conjoncture de l'emploi en France, les stages, ainsi que les contrats d'apprentissage et de professionnalisation constituent un tremplin pour l'identification de futurs collaborateurs
- Trois métiers ont été distingués par le classement français *Happy trainees* des entreprises préférées des stagiaires : Colas (6^e), Bouygues Construction (12^e) et Bouygues Immobilier (13^e)



- Bouygues Immobilier, TF1 et Bouygues Telecom ont une quasi parité de l'effectif, Bouygues Construction et Colas restant des métiers peu féminisés
- Conformément à la politique volontariste du groupe Bouygues, la proportion de femmes managers croît en France (cette proportion atteint 37 % chez TF1 et 26 % chez Bouygues Immobilier)
- Des campagnes de communication au sein du monde universitaire et scolaire sont menées par Bouygues Construction et Colas pour promouvoir la place des femmes dans la Construction

■ L'épargne salariale investie en actions Bouygues

Millions d'euros	2013	2014
PEE + participation et intéressement	140	148
<i>dont abondement versé par l'entreprise</i>	69	75

- ✓ Plus de 60 000 collaborateurs actionnaires détiennent 23 % du capital à travers plusieurs véhicules (PEE, Participation, FCPE) et plus de 30 % des droits de vote
- ✓ Épargne salariale et abondement versé par l'entreprise sont en croissance
- ✓ Depuis plus de 20 ans, le développement de l'actionnariat salarié a été constant. La participation et les plans d'épargne entreprise ont été complétés par des fonds à effet de levier

- LES FEMMES ET LES HOMMES DE BOUYGUES
- **GOVERNEMENT D'ENTREPRISE**
- BILAN DE L'ANNÉE 2014
- PRESENTATION DES MÉTIERS
- RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE
- COMPARAISON AVEC LES CONCURRENTS
- PRÉSENTATION DES COMPTES
- INTERVENTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- PERSPECTIVES ET CONCLUSION
- QUESTIONS ET RÉPONSES
- VOTE DES RÉOLUTIONS

■ Composition du conseil avant l'assemblée générale

- ✓ Durée du mandat d'administrateur : 3 ans (2 ans pour les administrateurs représentant les salariés)
- ✓ 20 membres dont 2 administrateurs représentant l'épargne salariale et 2 administrateurs représentant les salariés
- ✓ 7 femmes (1/3) - 12 hommes (2/3)
- ✓ 6 administrateurs indépendants (1/3)
- ✓ 4 administrateurs salariés, dirigeants des métiers du Groupe
- ✓ Moyenne d'âge : 62 ans
- ✓ Ancienneté moyenne : 10 ans

■ Présidence et direction générale

- ✓ Un président-directeur général : Martin Bouygues
- ✓ Un directeur général délégué : Olivier Bouygues

- Martin Bouygues, *Président*
- Olivier Bouygues, *directeur général délégué, représentant de SCDM*
- Michel Bardou, *représentant des salariés*
- François Bertière
- Madame Francis Bouygues
- Jean-Paul Chifflet
- Georges Chodron de Courcel
- Raphaëlle Deflesselle, *représentante des salariés*
- Yves Gabriel
- Anne-Marie Idrac (I), *présidente du comité de l'éthique, de la RSE et du mécénat*
- Patrick Kron
- Hervé Le Bouc
- Helman le Pas de Sécheval (I), *président du comité des comptes*
- Colette Lewiner (I), *présidente du comité des rémunérations*
- Sandra Nombret, *représentante des salariés actionnaires*
- Nonce Paolini
- Jean Peyrelevade (I), *président du comité de sélection des administrateurs*
- François-Henri Pinault (I),
- Rose-Marie Van Lerberghe (I)
- Michèle Vilain, *représentante des salariés actionnaires*

- Monsieur François Bertière
- Monsieur Martin Bouygues
- Madame Anne-Marie Idrac

François Bertière

- **64 ans**
- **Administrateur de Bouygues depuis 2006**
- **Président-directeur général de Bouygues Immobilier depuis 2001**
- **Autres mandats et fonctions en France**
 - ✓ Administrateur de Colas
 - ✓ Président et administrateur de la Fondation d'entreprise Bouygues Immobilier
 - ✓ Administrateur du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment
 - ✓ Administrateur de l'École nationale des ponts et chaussées
 - ✓ Président de la Fondation des Ponts
- **Assiduité au cours des 3 dernières années : 100 %**

Martin Bouygues

- **62 ans**
- **Administrateur de Bouygues depuis 1982**
- **Président-directeur général de Bouygues SA depuis 1989**
- **Autres mandats et fonctions en France et à l'étranger**
 - ✓ Président de SCDM
 - ✓ Administrateur de TF1
 - ✓ Administrateur de la Fondation d'entreprise Francis Bouygues
 - ✓ Membre du conseil de surveillance et du comité stratégique de Paris-Orléans
 - ✓ Représentant permanent de SCDM, président d'Actiby, SCDM Participations et SCDM Invest-3
 - ✓ Administrateur de la Fondation Skolkovo (Russie)
- **Assiduité au cours des 3 dernières années : 100 %**

Anne-Marie Idrac

- **Administratrice indépendante de Bouygues depuis 2012**
- **Présidente du comité de l'éthique, de la RSE et du mécénat et membre du comité des comptes**
- **Autres mandats et fonctions en France**
 - ✓ Membre du conseil de surveillance de Vallourec
 - ✓ Administratrice de Total et Saint-Gobain
 - ✓ *Senior Advisor* de Suez Environnement et Sia Partners
 - ✓ *Consigliere* de Mediobanca (Italie)
- **Assiduité au cours des 3 dernières années : 79 %**

Conseil d'administration après l'assemblée générale

(sous réserve du vote des résolutions 5 à 7)

- Martin Bouygues
- Olivier Bouygues
- Michel Bardou, *représentant des salariés*
- François Bertière
- Jean-Paul Chifflet
- Raphaëlle Deflesselle, *représentante des salariés*
- Anne-Marie Idrac (I)
- Patrick Kron
- Hervé Le Bouc
- Helman le Pas de Sécheval (I)
- Colette Lewiner (I)
- Sandra Nombret, *représentante des salariés actionnaires*
- Nonce Paolini
- Jean Peyrelevade (I)
- François-Henri Pinault (I)
- Rose-Marie Van Lerberghe (I)
- Michèle Vilain, *représentante des salariés actionnaires*

17 administrateurs

6 administrateurs indépendants sur 13 (46 %) *hors représentants des salariés ou des salariés actionnaires*

5 femmes sur 15 (1/3) *hors représentants des salariés*

- 12 réunions au cours de l'exercice 2014
- Taux de présence : 91 %
- Quatre comités (12 réunions en 2014)
 - ✓ **Comité des comptes** : H. le Pas de Sécheval (Président) – G. Chodron de Courcel - A.-M. Idrac – M. Vilain
 - ✓ **Comité des rémunérations** : C. Lewiner (Présidente) – H. le Pas de Sécheval – F.-H. Pinault – M. Bardou (depuis février 2015)
 - ✓ **Comité de sélection des administrateurs** : J. Peyrelevade (Président) - G. Chodron de Courcel – F.-H. Pinault
 - ✓ **Comité de l'éthique, de la RSE et du mécénat** : A.-M. Idrac (Présidente) – S. Nombret – Rose-Marie Van Lerberghe – R. Deflesselle (depuis février 2015)

■ Au niveau du Groupe

- ✓ Un « cycle de management » : plans stratégiques / plans d'affaires / *reporting* tout au long de l'exercice
- ✓ Un référentiel Groupe de gestion des risques et de contrôle interne
- ✓ Un comité des comptes
- ✓ Une cartographie annuelle des risques présentée au conseil d'administration
- ✓ Évaluation annuelle du contrôle interne
- ✓ Une direction centrale du contrôle interne et de l'audit

■ Au niveau des métiers

- ✓ Compléments au référentiel Groupe de gestion des risques et de contrôle interne
- ✓ Une cartographie annuelle des risques de chacun des métiers
- ✓ Des procédures de contrôle des engagements, des projets, des investissements
- ✓ Un comité des comptes dans chaque métier
- ✓ Des responsables du contrôle interne et des directions Audit
- ✓ Une importante filière « contrôle de gestion »

■ Au niveau du Groupe

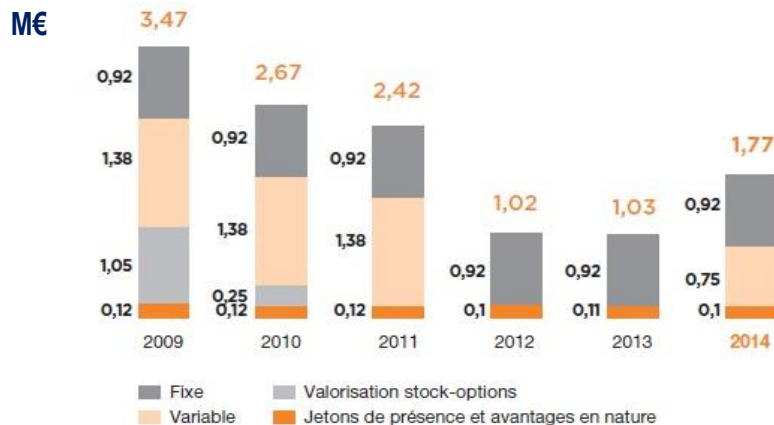
- ✓ Un code d'éthique du Groupe traduit en 15 langues
- ✓ Quatre programmes de conformité : « Concurrence », « Anti-corruption », « Information financière et opérations boursières », « Conflits d'intérêts »
- ✓ Un comité de l'éthique, de la RSE et du mécénat
- ✓ Un responsable de l'éthique
- ✓ Des procédures édictées par le référentiel de contrôle interne
- ✓ Des formations
- ✓ Une procédure d'alerte
- ✓ Un compte rendu annuel au conseil d'administration

■ Au niveau des métiers

- ✓ Des codes d'éthique complétant le code Groupe pour traiter les questions spécifiques à l'activité du métier
- ✓ Des comités de l'éthique
- ✓ Des responsables de l'éthique
- ✓ Des procédures pour contrôler les sujets spécifiques à l'activité des métiers
- ✓ Des procédures d'alerte
- ✓ De nombreuses formations

- Pas de contrat de travail
- Pas de parachute doré
- Pas d'indemnité de non-concurrence
- Aucune attribution de stock-options ou actions gratuites depuis 2011
- Une rémunération fixe + une rémunération variable plafonnée (150 %)
Critères de la rémunération variable pour les deux dirigeants mandataires sociaux
 - ✓ Comparaison du résultat opérationnel courant réalisé par rapport au budget (50 %)
 - ✓ Comparaison du bénéfice net réalisé par rapport au budget (25 %)
 - ✓ Évolution du bénéfice net réalisé par rapport à l'exercice précédent (25 %)
 - ✓ Comparaison du cash-flow libre avant besoin en fonds de roulement par rapport au budget (50 %)
- Une retraite additive
 - ✓ 0,92 % du salaire de référence par année d'ancienneté dans le régime
 - ✓ Plafonnée à 8 fois le plafond de la Sécurité sociale (actuellement environ 300 000 euros)

Martin Bouygues
Président-directeur général



Olivier Bouygues
Directeur général délégué



Les principes d'attribution des stock-options

- Un nombre élevé de bénéficiaires (entre 1 000 et 1 300 par plan)
- Absence de décote pour le prix d'exercice
- Aucune attribution à l'occasion d'un départ de dirigeant

Pour les deux dirigeants mandataires sociaux

- Conservation, jusqu'à l'expiration du mandat, de 25 % des actions^a
- Conditions de performance pour l'attribution des options (performances atteintes au cours de l'exercice précédant l'attribution)
- Conditions de performance pour l'exercice des options (performances atteintes au cours des quatre exercices précédant la levée des options)
- **Aucune option n'a été attribuée aux deux dirigeants depuis le plan 2010**

Options attribuées en 2014

- 2 790 000 options (0,83 % du capital au 31/12/2014), à 1 021 bénéficiaires, au prix d'exercice de 30,32 euros

(a) Après cession des actions nécessaire au financement de la levée et au paiement des charges sociales et impôts

■ Jetons de présence annuels

- ✓ Président-directeur général : 50 000 euros
- ✓ Administrateur : 25 000 euros
- ✓ Membre du comité des comptes : 14 000 euros
- ✓ Membre d'un autre comité : 7 000 euros
- ✓ Part variable : 70 %, fonction de l'assiduité

■ Jetons de présence versés aux deux dirigeants en 2014

- ✓ Martin Bouygues : Bouygues : 50 000 euros - Filiales : 20 200 euros
- ✓ Olivier Bouygues : Bouygues : 25 000 euros - Filiales : 46 277 euros

- LES FEMMES ET LES HOMMES DE BOUYGUES
- GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
- **BILAN DE L'ANNÉE 2014**
- PRESENTATION DES MÉTIERS
- RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE
- COMPARAISON AVEC LES CONCURRENTS
- PRÉSENTATION DES COMPTES
- INTERVENTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- PERSPECTIVES ET CONCLUSION
- QUESTIONS ET RÉPONSES
- VOTE DES RÉOLUTIONS

■ Le groupe Bouygues s'est **renforcé en 2014**

- ✓ Les **activités de construction** continuent de démontrer leur dynamisme à **l'international**, leur compétitivité grâce à la diversité de leurs **savoir-faire** et leur **forte capacité d'adaptation** pour faire face à la baisse de leurs marchés en France
- ✓ **Bouygues Telecom** poursuit sa **transformation** conformément à sa feuille de route et voit les **premiers signes de succès de sa stratégie**
- ✓ Le projet de cession des activités Énergie d'Alstom à General Electric crée un potentiel de **croissance et de revalorisation d'Alstom** pour Bouygues
- ✓ Le Groupe renforce **sa structure financière**

M€	2013 retraité	2014	Variation
Chiffre d'affaires	33 121	33 138	= ^a
Résultat opérationnel courant	1 319	888	- 431 M€
<i>Marge opérationnelle courante</i>	4,0 %	2,7 %	-1,3 pt
Résultat opérationnel	1 228 ^b	1 133^c	- 95 M€
Résultat net part du Groupe	(757)	807^d	ns
Résultat net part du Groupe hors exceptionnels ^e	650	492	- 158 M€

■ Résultats annuels en ligne avec les attentes

(a) Stable à périmètre et change constants (b) Dont 80 M€ de charges non courantes chez Bouygues Telecom et 11 M€ chez Colas (c) Dont 68 M€ de charges non courantes chez Colas et Bouygues Telecom et 313 M€ de plus-value de cession (31 %) d'Eurosport International et de réévaluation de la participation résiduelle (49 %)
 (d) Dont 240 M€ de plus-value nette de cession de la participation de Colas dans Cofiroute

(e) Retraité notamment des plus-values de cession, des éléments non courants et de la dépréciation d'Alstom (réconciliation en annexe)

M€	Fin 2013 retraité	Fin 2014	Variation
Capitaux propres	8 669	9 455	+ 786 M€
Endettement net	4 435	3 216	- 1 219 M€
Endettement net / capitaux propres	51 %	34 %	- 17 pts

- Le Groupe a **renforcé sa structure financière et compensé la baisse du cash-flow libre** des activités de construction liée au phasage des contrats et des investissements
 - ✓ **Cession d'actifs** au bon moment pour **financer de futurs développements**
 - ✓ Capacité à trouver des **ressources supplémentaires** pour compenser les charges non courantes
 - ✓ **Actions** mises en place au deuxième semestre ayant permis de **compenser la baisse de BFR** enregistrée au premier semestre

- Le Conseil d'administration de Bouygues propose de **maintenir le dividende à 1,60 € pour l'année 2014**
 - ✓ Date de **détachement** : 28 avril 2015
 - ✓ Date d'**arrêté des positions** : 29 avril 2015
 - ✓ Date de **paiement** : 30 avril 2015

- **Le maintien du dividende** est le reflet de la **confiance** dans le succès des actions mises en place par tous les métiers du Groupe pour retrouver la croissance en 2016, conforté par le **renforcement de la situation financière**

Répartition et affectation du résultat consolidé

M€	2012	2013 ^a	2014
Résultat avant charge d'impôts et charges liées aux avantages octroyés aux salariés	1 229	(128)	1 405
Coûts des avantages octroyés aux salariés ^b	250	247	242
Dividendes ^c	514	505	652
Affectation aux réserves	135	(1 240)	323

(a) Retraité des effets de l'application des normes IFRS 10 et 11

(b) Participation + intéressement + abondement PEE / PERCO / Bouygues Partage

+ charges IFRS Bouygues Partage / Bouygues Confiance

+ charges IFRS stock-options

+ part des dividendes revenant aux actionnaires salariés

(c) Dividendes versés aux actionnaires de Bouygues SA hors actionnaires salariés + dividendes versés par les filiales aux intérêts minoritaires

- LES FEMMES ET LES HOMMES DE BOUYGUES
- GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
- BILAN DE L'ANNÉE 2014
- **PRESENTATION DES MÉTIERS**
- RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE
- COMPARAISON AVEC LES CONCURRENTS
- PRÉSENTATION DES COMPTES
- INTERVENTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- PERSPECTIVES ET CONCLUSION
- QUESTIONS ET RÉPONSES
- VOTE DES RÉOLUTIONS

Activités de construction



Résultats financiers des activités de construction

M€	2013 retraité	2014	Variation
Chiffre d'affaires	26 061	26 515	+ 2 % ^a
<i>dont France</i>	15 457	14 870	- 4 %
<i>dont international</i>	10 604	11 645	+ 10 %
Résultat opérationnel courant	1 005	841	- 164 M€
<i>Marge opérationnelle courante</i>	3,9 %	3,2 %	- 0,7 pt
Résultat opérationnel	994 ^b	774^b	- 220 M€

■ Chiffre d'affaires **tiré par l'international**

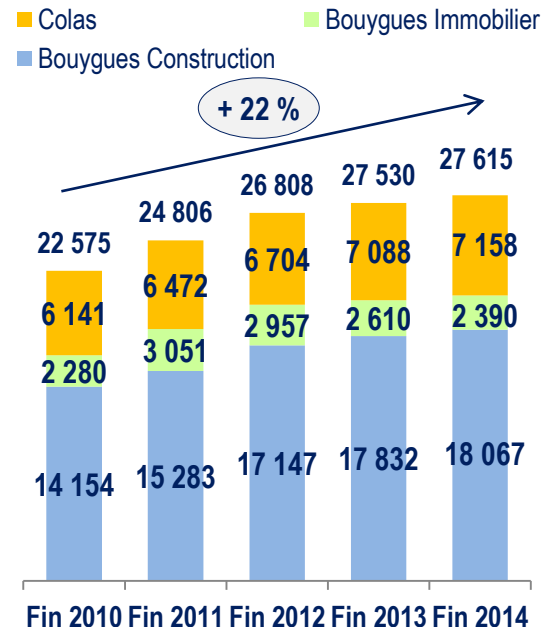
■ **Solide rentabilité** dans un environnement difficile

- ✓ **Démarrage** ou **faible avancement** de plusieurs grands chantiers chez Bouygues Construction
- ✓ **Amélioration de la profitabilité** des activités à **l'international** chez Colas compensant en grande partie les difficultés du marché routier français et de la Raffinerie de Dunkerque
 - Marge opérationnelle courante de Colas hors impact de la vente de produits pétroliers raffinés : **3,3 % en 2014 contre 2,7 % publiés**
 - 64 M€ de pertes courantes à la Raffinerie de Dunkerque contre 46 M€ en 2013

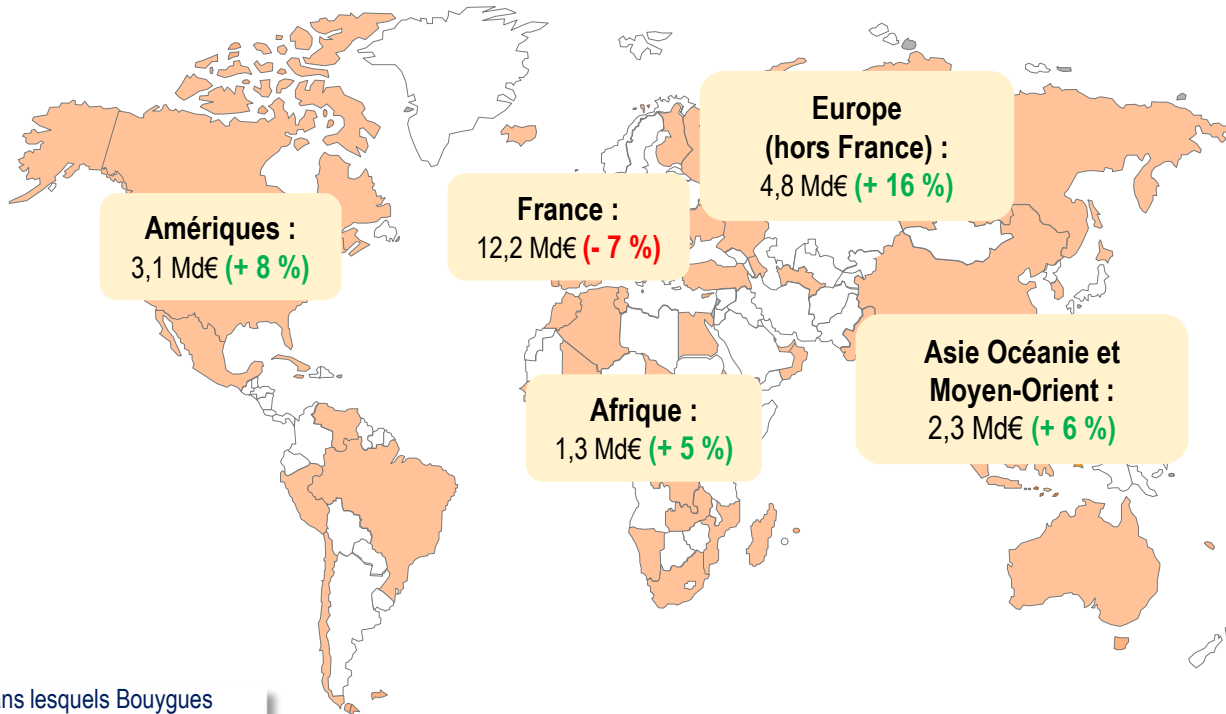
- Carnet de commandes élevé : **27,6 Md€** à fin décembre 2014, **stable** sur un an et en **croissance** de **22 %** sur 4 ans
- Bouygues continue de démontrer
 - ✓ son dynamisme à l'**international**
 - ✓ sa forte **compétitivité** grâce à un **large portefeuille d'offres** et un **fort savoir-faire technique**



Carnet de commandes (M€)



Chiffre d'affaires réalisé par Bouygues Construction et Colas en 2014 (et variation vs. 2013)

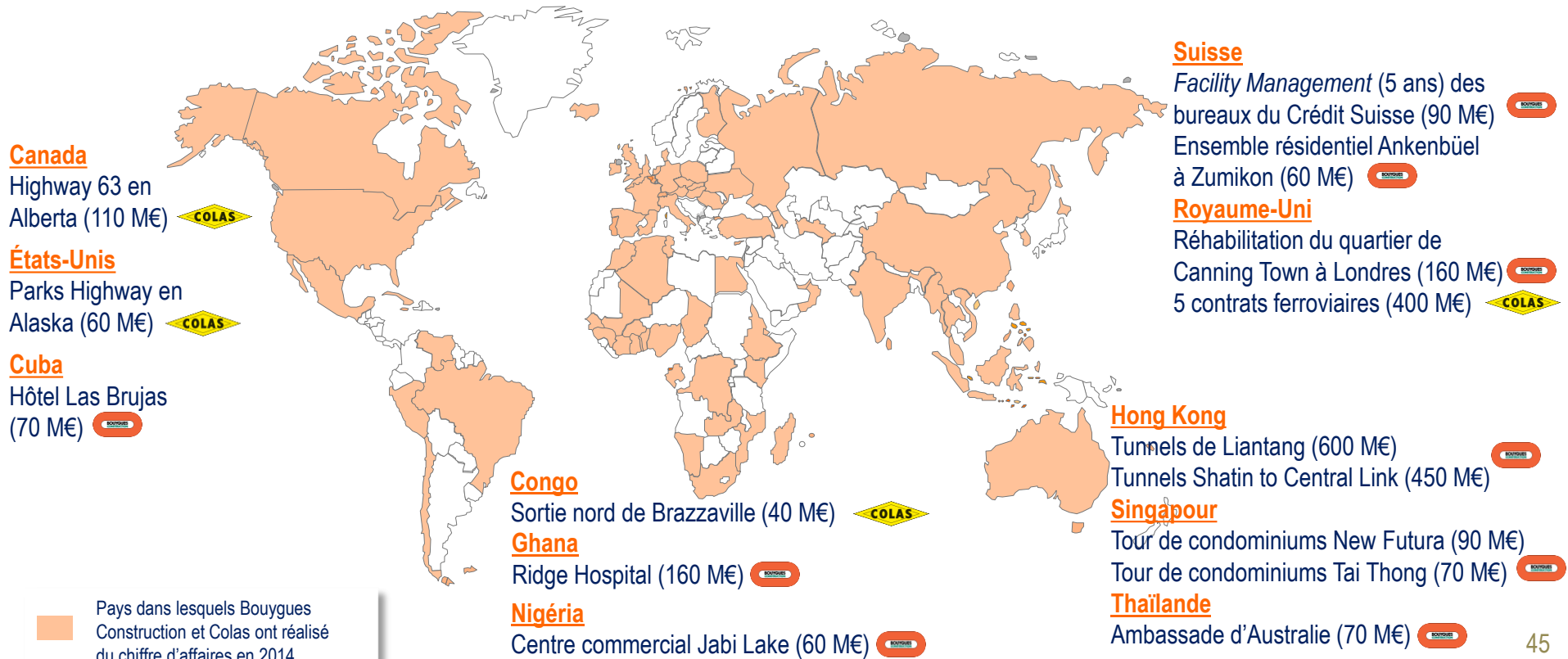


Chiffre d'affaires à l'international : **49 %** du chiffre d'affaires de Bouygues Construction et Colas en 2014, contre 45 % en 2013

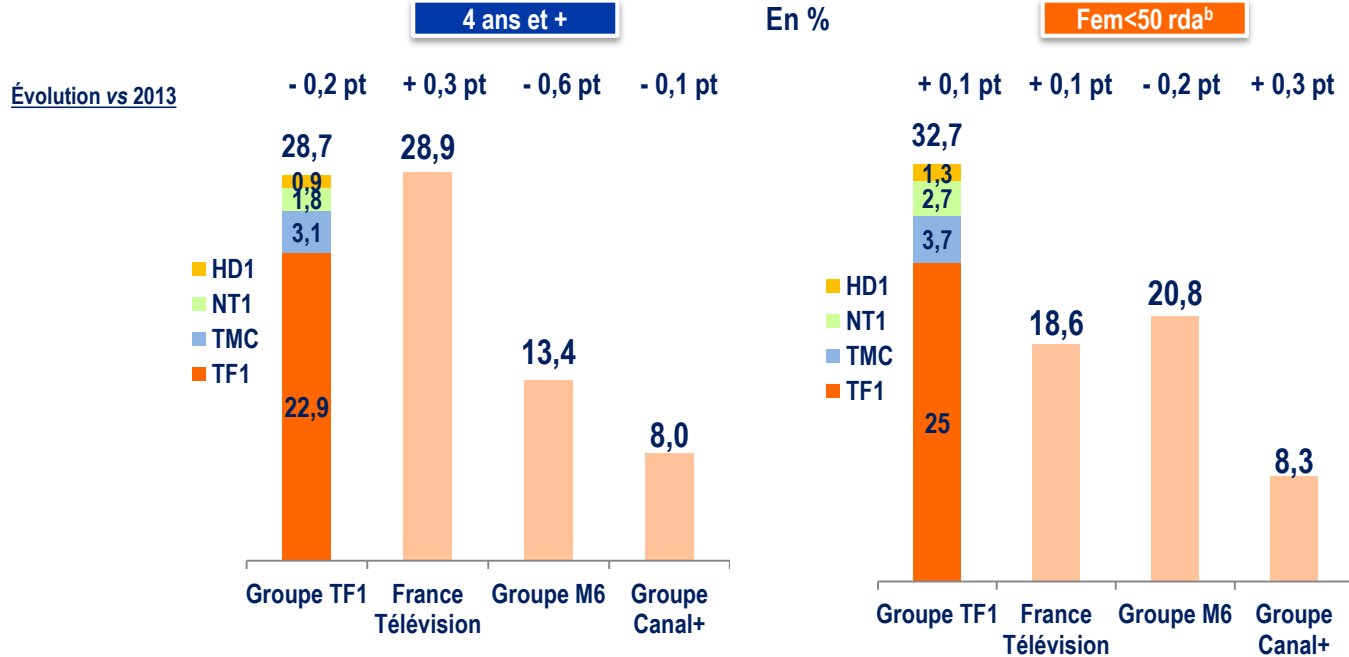
Pays dans lesquels Bouygues Construction et Colas ont réalisé du chiffre d'affaires en 2014

Une présence dans plus de 100 pays

Principales prises de commandes à l'international en 2014 (montants arrondis)







■ **Bonne tenue des audiences**, notamment sur la cible publicitaire (Fem < 50 rda)

- ✓ Incidence favorable de la Coupe du monde de la FIFA 2014
- ✓ Renouvellement des programmes de la chaîne TF1

(a) Source Médiamétrie

(b) « Femmes responsables des achats de moins de 50 ans »

M€	2013 retraité	2014	Variation
Chiffre d'affaires	2 460	2 243	- 9 % ^a
<i>dont publicité groupe</i>	1 676	1 606	- 4 %
Résultat opérationnel courant	223	143	- 80 M€
<i>Marge opérationnelle courante</i>	9,1 %	6,4 %	- 2,7 pts
Résultat opérationnel	223	471^b	+ 248 M€

- Incidence positive de la **transformation du modèle économique sur la rentabilité opérationnelle courante** de TF1 masquée par l'impact de la cession du contrôle d'Eurosport International et le coût de la coupe du Monde de la FIFA 2014
 - ✓ **Chiffre d'affaires en hausse de 1 %** hors impact de la déconsolidation d'Eurosport International
 - ✓ **Coût des programmes en baisse** de 26 M€ hors événements sportifs
 - ✓ Atteinte des objectifs de la phase II du **plan d'optimisation** : 85 M€ d'économies récurrentes entre 2012 et 2014 pour un total de 240 M€ entre 2008 et 2014

(a) + 1 % à périmètre et change constants (b) Y compris 328 M€ de plus-value de cession (31 %) d'Eurosport International et de réévaluation de la participation résiduelle (49 %)

(c) Source : Médiamétrie, Individus 4 ans et plus



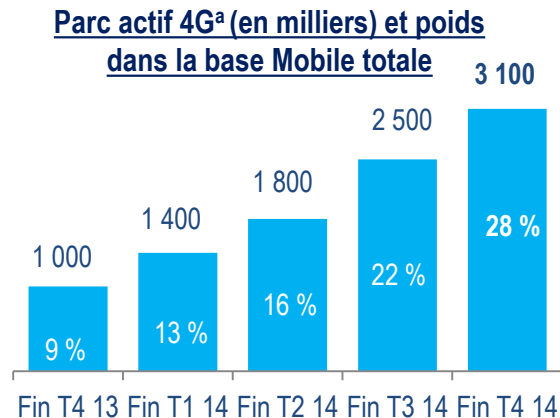
M€	2013 retraité	2014	Variation
Chiffre d'affaires	4 664	4 432	- 5 % ^a
<i>Chiffre d'affaires réseau</i>	4 182	3 869	- 7 %
EBITDA	880	694	- 186 M€
<i>EBITDA/CA réseau</i>	21,0 %	17,9 %	- 3,1 pts
Résultat opérationnel courant	125	(65)	- 190 M€
Résultat opérationnel	45	(62)^b	- 107 M€
EBITDA - Investissements	141 ^c	10	-131 M€

- **Atteinte de l'objectif** d'un solde « **EBITDA - Investissements** » positif
- Capacité à trouver de manière **autonome** les ressources nécessaires au financement du **plan de transformation**
 - ✓ 400 M€ de produits non courants liés au **règlement de litiges** viennent **compenser** 397 M€ de charges non courantes liées au **plan de transformation**

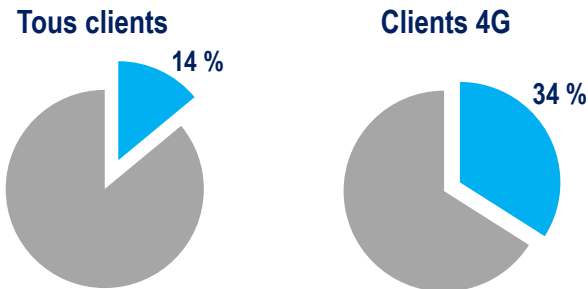
(a) - 5 % à périmètre et changes constants (b) Dont 3 M€ de solde de non courant liés à 400 M€ de produits liés aux règlements de litiges moins 397 M€ de coûts d'adaptation et divers (c) Hors capitalisation des frais financiers des fréquences 4G pour 13 M€

- **Recréer de la valeur** en dynamisant les usages **data Mobile**
- Poursuivre la **croissance dans le Fixe** en rendant les services et le Très Haut Débit accessibles au plus grand nombre
- Accélérer la **transformation** de l'entreprise tout en réaffirmant son **positionnement**

- Le réseau **4G** de Bouygues Telecom séduit toujours **plus de clients...**
 - ✓ **Plus d'un quart** de la base Mobile Bouygues Telecom est **utilisatrice 4G**
 - ✓ Les clients 4G de Bouygues Telecom représentent **34 % des clients 4G français**
 - ✓ Le parc de **clients Entreprises** est en **croissance** de **16 %** depuis le lancement de la 4G



Part de parc Mobile de Bouygues Telecom^b sur le marché français

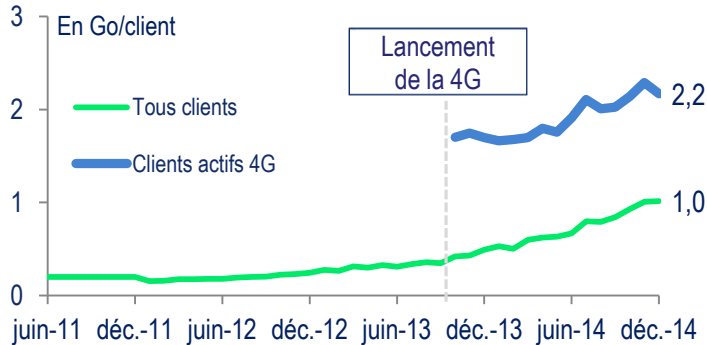


- ...permettant ainsi de **stabiliser la base clients Mobile**

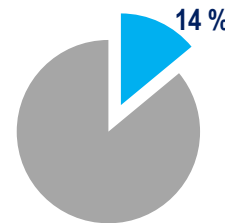
- ✓ Perte de clients Prépayé compensée par la **croissance du parc Forfait** : + 220 000 clients en 2014

- Les clients Bouygues Telecom sont **champions de la consommation** de data Mobile
 - ✓ **1 Go** de data Mobile par mois en moyenne sur le **parc de clients total**, soit **2 fois plus que l'usage national^a** moyen (400 Mo à fin T3 2014)
 - ✓ **2,2 Go** de data Mobile par mois en moyenne pour **les clients 4G**
 - ✓ Les clients de **Bouygues Telecom** représentent **27 %^a** du trafic data Mobile total du marché (3G et 4G) au T3 2014

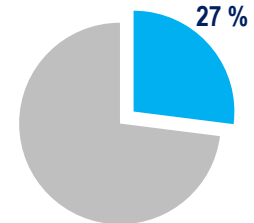
Usage data moyen d'un client Bouygues Telecom



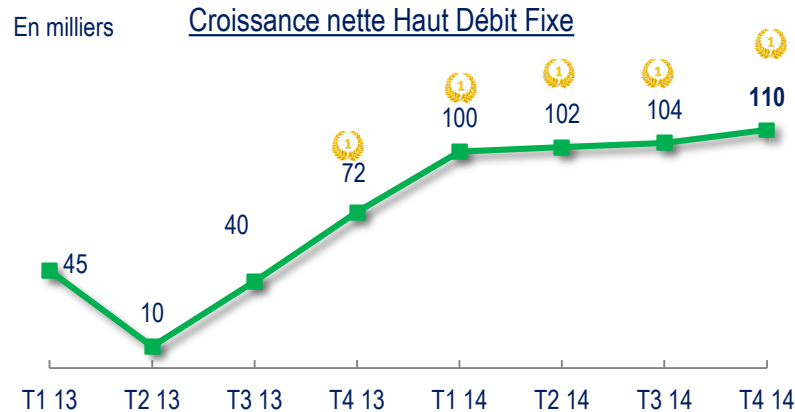
Part de parc Mobile de Bouygues Telecom



Part de Bouygues Telecom dans l'usage data 3G/4G Mobile^a du marché



- **Excellentes performances commerciales en 2014**
 - ✓ Parc Fixe en croissance de **415 000 clients** en 2014
 - ✓ **Numéro 1 de la croissance nette du Haut Débit Fixe sur 5 trimestres consécutifs^a**



(a) Estimations Bouygues Telecom pour T4 2014 et chiffres Arcep pour les trimestres précédents

- **Nouveau positionnement** fondé sur la qualité de l'expérience client annoncé en novembre 2014
 - ✓ **#NosClientsDabord**
 - **Les clients** profitent systématiquement de l'**enrichissement** des offres sans supplément de prix
 - Nouveaux **services et contenus inclus**
 - ✓ **Simplification** radicale de la gamme **d'offres**
 - Une gamme unique, **7 offres** avec ou sans terminal
 - Relation client **multicanal pour tous**
 - ✓ **Refonte des boutiques** autour du concept de « maison connectée contemporaine »



Bouygues Telecom, l'opérateur de **confiance** qui donne à ses clients de vraies raisons de lui **rester fidèle**

- Poursuite du plan de transformation
 - ✓ **Réalisation du plan de départs : 1 362 départs** volontaires et reclassements internes actés au 27 janvier 2015
 - ✓ Regroupement des collaborateurs d'Île de France sur un **site unique** avant fin juin 2015
 - ✓ **Migration complète** de la base de clients prévue fin **T2 2015**
 - ~2/3 des clients^a positionnés fin février 2015 sur les nouvelles offres de novembre 2014
 - ✓ Projet de **mutualisation** d'une partie du réseau d'accès Mobile avec le groupe Numericable-SFR entré en **phase opérationnelle**
 - ✓ Confirmation du **plan d'économies de 300 M€** en 2016 par rapport à fin 2013
- D'ici fin juin 2015, le plan **de transformation** annoncé aura été déployé **dans son intégralité**

The logo for Alstom, featuring the word "ALSTOM" in a bold, sans-serif font. The letters "A", "L", "S", "T", and "M" are blue, while the "O" is red and stylized with a white circular element inside, resembling a wheel or a gear.

- Alstom représente un **potentiel de croissance** et de **revalorisation** pour Bouygues à l'issue de la cession des activités Énergie à General Electric
 - ✓ Un leader mondial sur un **marché** des Transports en **croissance**
 - ✓ Un portefeuille de produits à la pointe de **l'innovation**
 - ✓ Une forte présence **internationale**
 - ✓ Un **bilan renforcé** permettant des développements
- **Perspectives** partagées par Alstom **pour le moyen terme**
 - ✓ **Chiffre d'affaires** attendu en croissance de **plus de 5 % par an** à périmètre et taux de change constants
 - ✓ **Marge opérationnelle** qui devrait s'améliorer graduellement dans la fourchette de **5 à 7 %**
- Une **OPRA** aura lieu en 2015 après la clôture de l'opération de cession
 - ✓ Montant envisagé : 3,5 à 4 Md€

- LES FEMMES ET LES HOMMES DE BOUYGUES
- GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
- BILAN DE L'ANNÉE 2014
- PRESENTATION DES MÉTIERS
- **RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE**
- COMPARAISON AVEC LES CONCURRENTS
- PRÉSENTATION DES COMPTES
- INTERVENTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- PERSPECTIVES ET CONCLUSION
- QUESTIONS ET RÉPONSES
- VOTE DES RÉOLUTIONS

■ Des ouvrages à performance environnementale supérieure à la réglementation

- ✓ Bouygues Construction : 66 % de la prise de commande sous labellisation environnementale (58 % en 2013)
- ✓ Bouygues Immobilier : 93 % du chiffre d'affaires réalisé avec un engagement de certification ou labellisation environnementale (96 % en 2013)

■ Des bâtiments à énergie positive et des éco-quartiers

- ✓ Bouygues Immobilier : 82 800 m² de bureaux Green Office® (immeubles de bureaux à énergie positive) en chantier ou livrés (47 600 en 2013)
- ✓ Des références d'éco-quartiers en France (Ginko - Bordeaux, Hikari - Lyon ...)
et à l'international (Eikenøtt - Suisse, Canning Town - Royaume Uni ...)

■ Une R&D centrée sur la construction durable

- ✓ 51 % des dépenses Recherche & Développement de Bouygues Construction consacrées à la construction durable

■ Des chantiers et sites respectueux de l'environnement

- ✓ **Bouygues Construction** : 91 % des chantiers avec système de management environnemental certifié Iso 14001
- ✓ **Colas**
 - Une quantité croissante d'enrobés tièdes produit dans les postes d'enrobage à chaud : 18 % (16 % en 2013) = moins de fumées de bitume
 - Progression de la quantité d'agrégats d'enrobés recyclés pour en valoriser le bitume : 14 % du total (14 % en 2013) = moins d'extraction et de transport de matériaux
 - Un taux certification environnementale des activités de production des matériaux de 60 % (55 % en 2013)
- ✓ **Réseau Bouygues Telecom** (75 % du bilan carbone de cette entreprise) : une optimisation et une agrégation des fréquences, une mutualisation de réseau avec SFR = près de 7 000 sites supprimés tout en augmentant la couverture

- **Une implication sociétale et environnementale croissante des fournisseurs et sous-traitants**
 - ✓ Colas a reçu le trophée des achats dans la catégorie « achats durables et responsables » pour ses nouvelles tenues de travail conçues selon les principes du commerce équitable
 - ✓ Bouygues Construction a remporté le prix « innovation fournisseurs » pour son processus de fabrication sur un chantier de 120 km de tubes en polyéthylène haute densité
 - ✓ TF1 s'est vu décerner le trophée des Rencontres Internationales de la Diversité pour ses actions en faveur de la dimension Diversité dans ses négociations et ses contrats d'achats

Une politique active de mécénat Groupe autour de six fondations orientées vers l'éducation, la recherche médicale, l'humanitaire et la culture

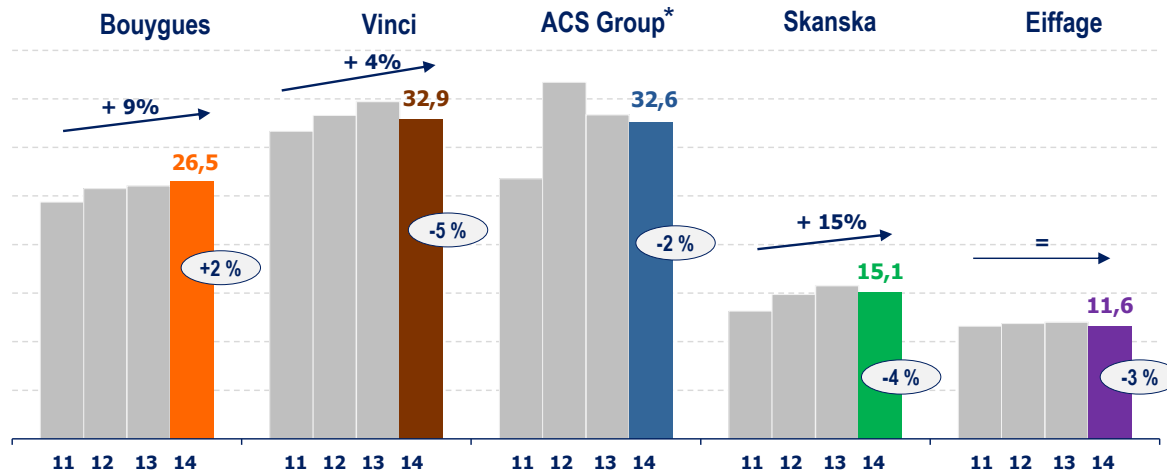
- 45 M€ distribués en 2014 au titre du mécénat dont 33 M€ par TF1 (principalement en dons d'espaces publicitaires)
- Des actions solidaires locales dans toutes les implantations du Groupe
- Des moyens spécifiques dédiés à la diversité et à l'insertion professionnelle
 - ✓ TF1 a recruté 77 jeunes de quartiers fragiles depuis 2007, grâce à sa fondation d'entreprise
 - ✓ 546 jeunes boursiers sont ou ont été soutenus et accompagnés dans leurs études par la Fondation d'entreprise Francis Bouygues

- LES FEMMES ET LES HOMMES DE BOUYGUES
- GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
- BILAN DE L'ANNÉE 2014
- PRESENTATION DES MÉTIERS
- RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE
- **COMPARAISON AVEC LES CONCURRENTS**
- PRÉSENTATION DES COMPTES
- INTERVENTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- PERSPECTIVES ET CONCLUSION
- QUESTIONS ET RÉPONSES
- VOTE DES RÉOLUTIONS

Activités de construction

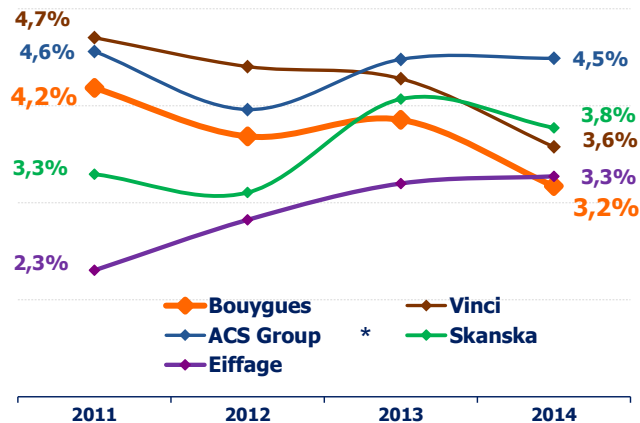
Chiffre d'affaires

(en Md€)



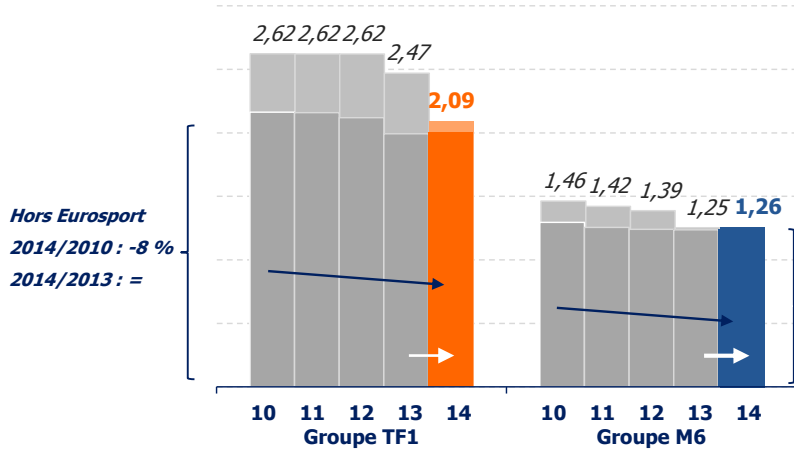
Marge opérationnelle courante

(en % du chiffre d'affaires)

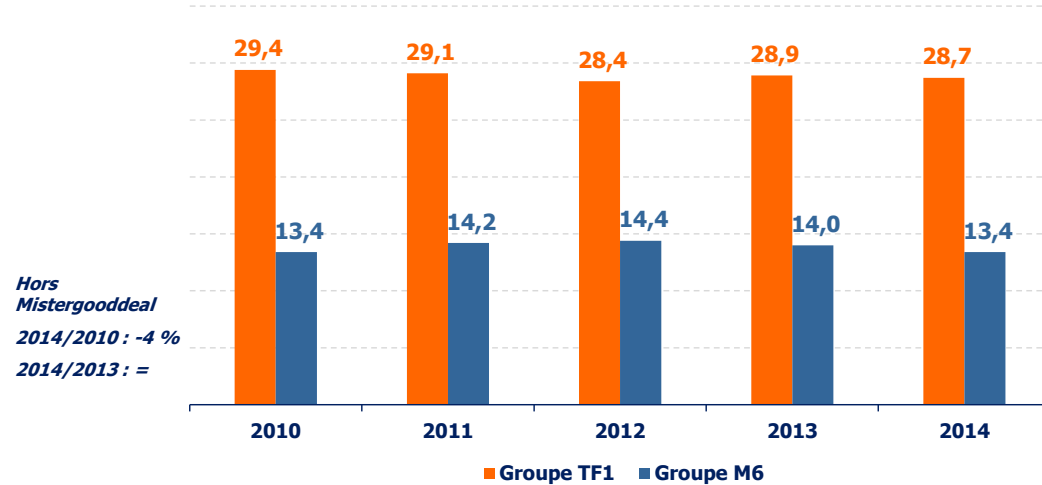


(*) Le périmètre retenu d'ACS exclut la branche Environnement. Les concessions de type patrimonial sont non significatives.

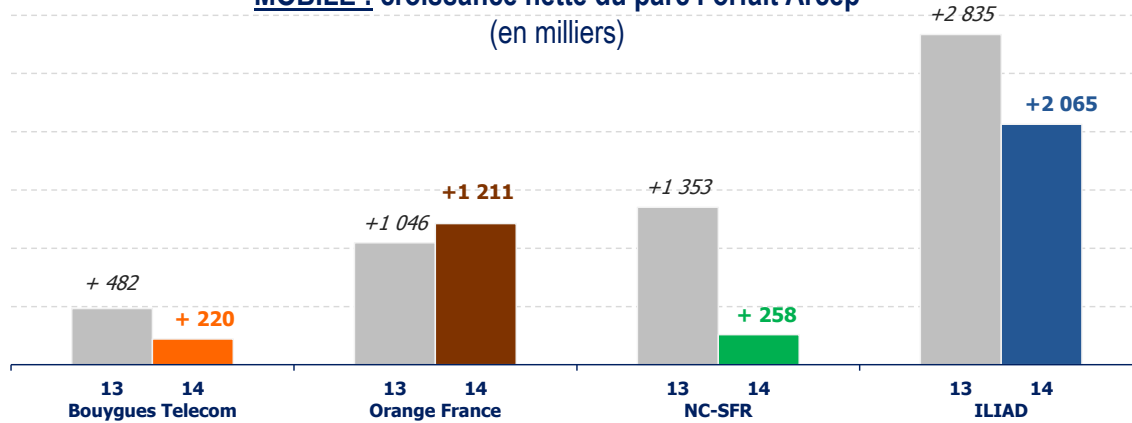
Chiffre d'affaires (en Md€)



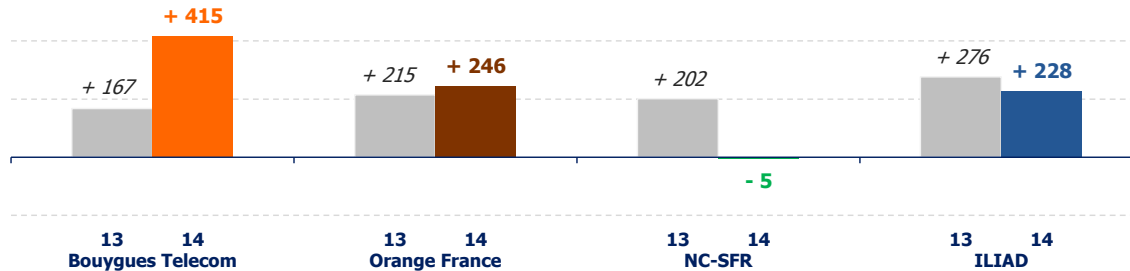
Audience (en %) (Individus 4 ans et plus)



MOBILE : croissance nette du parc Forfait Arcep (en milliers)



FIXE : croissance nette de parc (en milliers)



- LES FEMMES ET LES HOMMES DE BOUYGUES
- GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
- BILAN DE L'ANNÉE 2014
- PRESENTATION DES MÉTIERS
- RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE
- COMPARAISON AVEC LES CONCURRENTS
- **PRÉSENTATION DES COMPTES**
- INTERVENTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- PERSPECTIVES ET CONCLUSION
- QUESTIONS ET RÉPONSES
- VOTE DES RÉOLUTIONS

Compte de résultat consolidé résumé (1/2)

M€	2013 retraité	2014	Variation
Chiffre d'affaires	33 121	33 138	=
Résultat opérationnel courant	1 319	888	- 431 M€
Autres produits et charges opérationnels	(91) ^a	245^b	+ 336 M€
Résultat opérationnel	1 228	1 133	- 95 M€
Coût de l'endettement financier net	(304)	(311)	- 7 M€
<i>dont produits financiers</i>	52	54	+ 2 M€
<i>dont charges financières</i>	(356)	(365)	- 9 M€
Autres produits et charges financiers	(26)	10	+ 36 M€

(a) Dont 80 M€ chez Bouygues Telecom et 11 M€ chez Colas (b) Dont 68 M€ de charges non courantes chez Colas et Bouygues Telecom et 313 M€ de plus-value de cession (31 %) d'Eurosport International et de réévaluation de la participation résiduelle (49 %)

Compte de résultat consolidé résumé (2/2)

M€	2013 retraité	2014	Variation
Charge d'impôt	(360)	(188)	+ 172 M€
Participations dans les coentreprises et entités associées	(1 187)	420	+ 1 607 M€
<i>dont quote-part de résultat</i>	217	167	- 50 M€
<i>dont plus-value nette sur cession Cofiroute</i>	-	253 ^a	+ 253 M€
<i>dont dépréciation Alstom</i>	(1 404)	-	+ 1 404 M€
Résultat net des activités poursuivies	(649)	1 064	ns
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ^b	(108)	(257)	- 149 M€
Résultat net part du Groupe	(757)	807	ns
Résultat net part du Groupe hors éléments exceptionnels^c	650	492	- 158 M€

(a) Plus value nette à 100 % (b) Anciennement appelé « intérêts minoritaires »

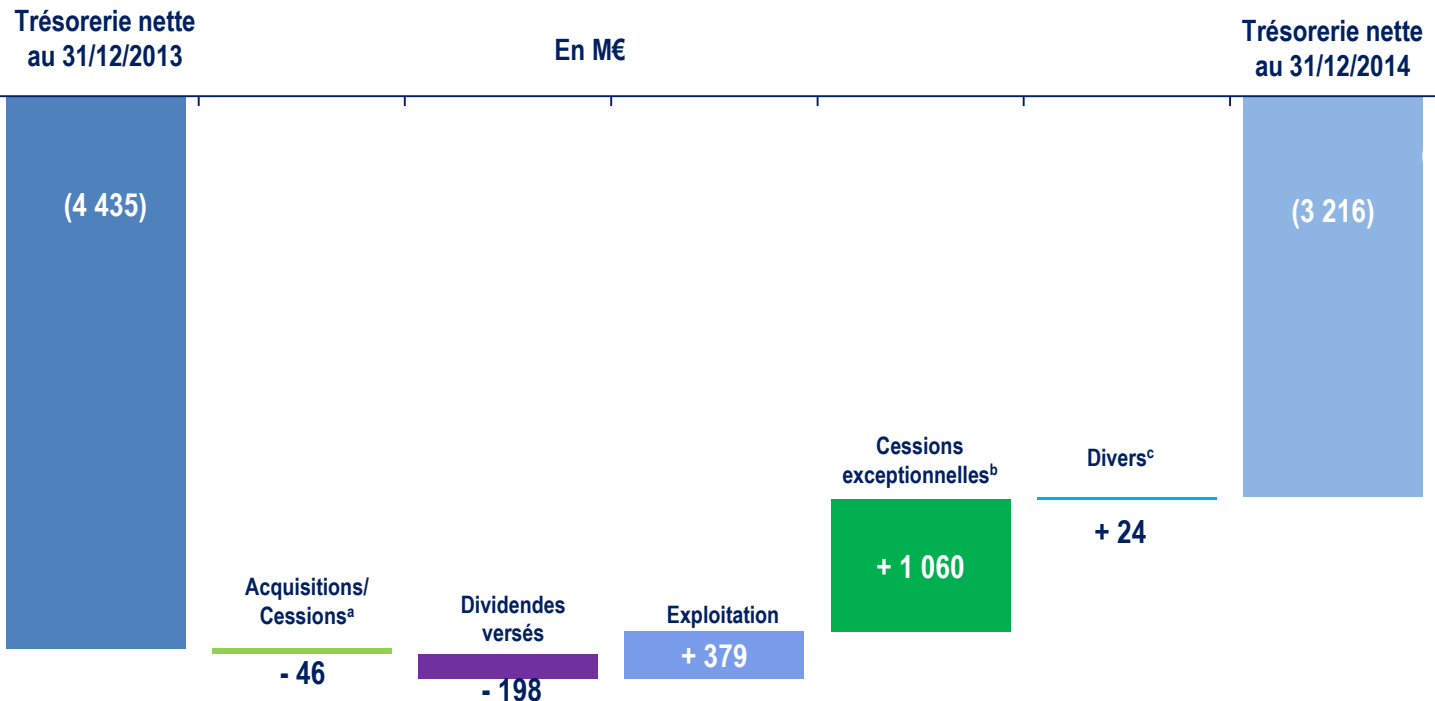
(c) Retraité notamment des plus-values de cession, des éléments non courants et de la dépréciation d'Alstom (réconciliation en annexe)

Bilan consolidé résumé

M€	Fin déc. 2013 retraité	Fin déc. 2014	Variation
Actif non courant	17 690 ^a	18 504	+ 814 M€
Actif courant	15 374	16 364	+ 990 M€
Actifs ou activités détenus en vue de la vente	1 151 ^b	-	- 1 151 M€
TOTAL ACTIF	34 215	34 868	+ 653 M€
Capitaux propres	8 669 ^a	9 455	+ 786 M€
Passif non courant	8 941	8 308	- 633 M€
Passif courant	16 439	17 105	+ 666 M€
Passifs liés aux activités détenues en vue de la vente	166 ^c	-	- 166 M€
TOTAL PASSIF	34 215	34 868	+ 653 M€
Endettement net	4 435	3 216	- 1 219 M€

(a) Dont impact de la dépréciation d'Alstom (b) Relatifs à Eurosport International et Cofiroute (c) Relatifs à Eurosport International

Évolution de l'endettement net en 2014 (1/2)



2013 retraité	(4 176)	- 91	- 591	+ 595		- 172 ^d	(4 435)
---------------	---------	------	-------	-------	--	--------------------	---------

(a) Y compris les effets de périmètre

(b) Cession de la participation de 16,67 % dans Cofiroute à Vinci et cession de 31 % d'Eurosport International à Discovery

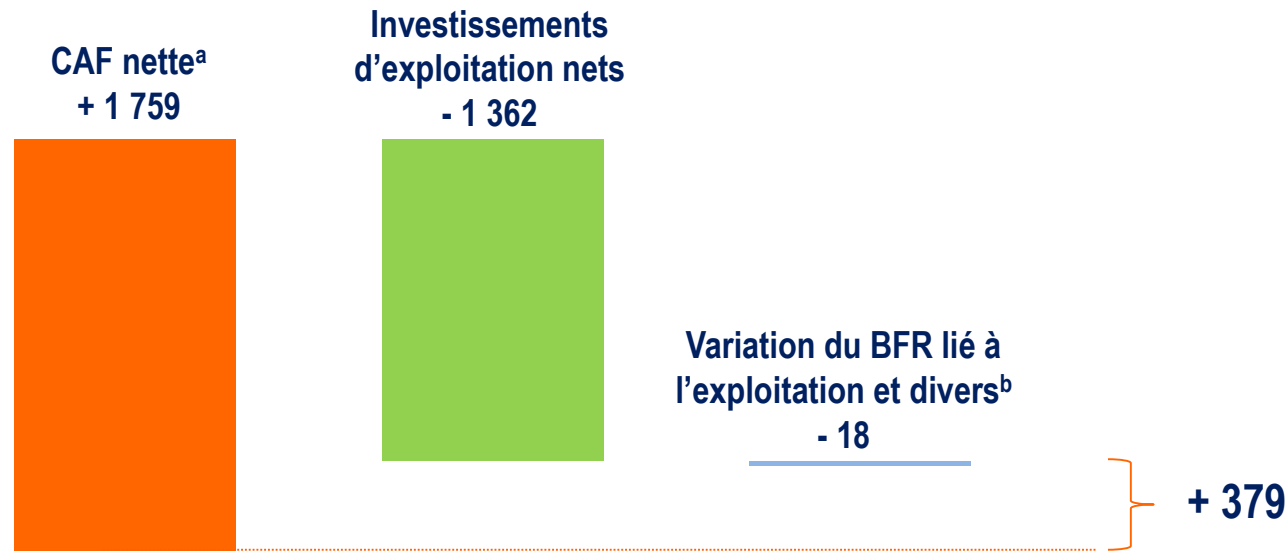
(c) Levées d'options (+ 23 M€), complément de prix sur la cession de 31 % d'Eurosport International à Discovery (+ 3 M€) et autres opérations sur capital

(d) Créations et rachats d'actions (- 74 M€), intérêts capitalisés des fréquences 4G (- 33 M€), levées d'options (+ 2 M€), reclassement d'Eurosport International en activité détenue en vue de la vente (- 67 M€)

Évolution de l'endettement net en 2014 (2/2)

Détail de l'exploitation

En M€



2013 retraité

+ 2 056

- 1 238^c

- 223

+ 595^c

(a) CAF nette = CAF - coût de l'endettement financier net - charge d'impôt (b) BFR lié à l'exploitation : BFR lié à l'activité + BFR lié aux dettes nettes sur immobilisations corporelles et incorporelles + BFR d'impôts (c) Hors capitalisation des frais financiers des fréquences 4G pour 33 M€ au niveau du Groupe (dont 13 M€ au niveau de Bouygues Telecom et 20 M€ au niveau de la holding)

Contribution des métiers aux investissements d'exploitation nets du Groupe

M€	2013 retraité	2014	Variation
Bouygues Construction	159	172	+ 13 M€
Bouygues Immobilier	10	13	+ 3 M€
Colas	289	456	+ 167 M€
TF1	39	35	- 4 M€
Bouygues Telecom	739 ^a	684	- 55 M€
Holding et divers	2 ^a	2	=
Total hors impact des fréquences 4G	1 238 ^a	1 362	+ 124 M€
Impact des fréquences 4G	33	-	- 33 M€
TOTAL	1 271	1 362	+ 91 M€

(a) Hors capitalisation des frais financiers des fréquences 4G pour 33 M€ au niveau du Groupe (dont 13 M€ au niveau de Bouygues Telecom et 20 M€ au niveau de la holding)

M€	Fin déc. 2013 retraité	Fin déc. 2014	Variation
Bouygues Construction	3 006	2 900	- 106 M€
Bouygues Immobilier	271	203	- 68 M€
Colas	31	682^a	+ 651 M€
TF1	189 ^b	497^c	+ 308 M€
Bouygues Telecom	(783)	(765)	+ 18 M€
Holding et divers	(7 149)	(6 733)	+ 416 M€
TOTAL	(4 435)	(3 216)	+ 1 219 M€

(a) Dont 780 M€ liés à la cession de la participation de Colas dans Cofiroute

(b) Après reclassement de la trésorerie d'Eurosport International en activité détenue en vue de la vente pour 67 M€

(c) Dont 259 M€ liés à la cession de 31 % additionnels d'Eurosport International

Compte de résultat de Bouygues SA

M€	2013	2014	Variation
Chiffre d'affaires	63	68	5
Résultat d'exploitation	(24)	(24)	ns
Résultat financier	(180)	354	534
Résultat courant	(204)	330	534
Autres résultats et impôts sur les bénéfices	86	84	- 2
Résultat net	(118)	414	532

M€	Fin déc. 2013	Fin déc. 2014	Variation
Actif immobilisé	11 374	11 357	-17
Actif circulant	229	253	24
Disponibilités	2 216	2 799	583
TOTAL ACTIF	13 819	14 409	590
Capitaux propres	4 150	4 477	327
Provisions et dettes financières	7 216	6 456	- 760
Passif circulant	89	166	- 77
Soldes créditeurs de banques	2 364	3 310	- 946
TOTAL PASSIF	13 819	14 409	- 590
Endettement net	7 269	6 861	- 408

- LES FEMMES ET LES HOMMES DE BOUYGUES
- GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
- BILAN DE L'ANNÉE 2014
- PRESENTATION DES MÉTIERS
- RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE
- COMPARAISON AVEC LES CONCURRENTS
- PRÉSENTATION DES COMPTES
- **INTERVENTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**
- PERSPECTIVES ET CONCLUSION
- QUESTIONS ET RÉPONSES
- VOTE DES RÉOLUTIONS



Rapports émis par le collège des Commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2014

Assemblée générale mixte du 23 avril 2015

- ▶ Pour l'Assemblée générale ordinaire
 - ❑ sur les comptes annuels (*résolution n°1*)
 - ❑ sur les comptes consolidés (*résolution n°2*)
 - ❑ sur les conventions et engagements réglementés (*résolution n°4*)
 - ❑ sur le rapport du Président du Conseil d'administration établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce

- ▶ Pour l'Assemblée générale extraordinaire
 - ❑ sur la réduction de capital (*résolution n°13*)
 - ❑ sur l'émission d'actions et de diverses valeurs mobilières avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription (*résolutions n°14, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22*)
 - ❑ sur l'augmentation du capital réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise ou d'un plan d'épargne interentreprises (*résolution n°23*)
 - ❑ sur l'autorisation d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice des mandataires sociaux et des membres du personnel salarié (*résolution n°24*)
 - ❑ sur le projet d'émission à titre gratuit de bons de souscription d'actions en cas d'offre publique visant la société (*résolution n°25*)



1. Rapports émis pour l'Assemblée générale ordinaire

✓ Opinion

- ✓ Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

✓ Justification de nos appréciations

- ✓ Elle concernent les modalités de détermination de la valeur d'utilité des titres de participation.

✓ Vérifications et informations spécifiques

- ✓ Elles concernent principalement le rapport de gestion du Conseil d'administration et les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur. Elles n'appellent pas de commentaire particulier.

✓ Opinion

- ✓ Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

✓ Justification de nos appréciations

- ✓ Elles concernent :
 - les tests de valeur des goodwill et des actifs incorporels à durée de vie indéfinie,
 - les modalités d'évaluation des provisions courantes et non courantes.

✓ Vérifications spécifiques

- ✓ Elles concernent les informations données dans le rapport de gestion sur le Groupe du Conseil d'administration et n'appellent pas de commentaire particulier.

✓ Objet

- ✓ Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements.

✓ Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée générale approuvant les comptes de l'exercice 2014

... autorisés par votre Conseil d'administration au cours de l'exercice écoulé

- ✓ Convention de services communs avec les sociétés Bouygues Construction, Colas, TF1 et Bouygues Telecom
- ✓ Convention de prestations de services entre Bouygues et SCDM
- ✓ Complément de retraite consenti aux dirigeants
- ✓ Contrat de prestations d'audit interne entre Bouygues et Bouygues Telecom

... autorisés par votre Conseil d'administration depuis la clôture de l'exercice 2014

- ✓ Acquisition de la société BTI Développement par Bouygues auprès de Bouygues Telecom

✓ Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée générale

... exécutés ou dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

- ✓ Convention de services communs avec les sociétés Bouygues Construction, Colas, TF1 et Bouygues Telecom,
- ✓ Convention de prestations de services entre Bouygues et SCDM
- ✓ Complément de retraite consenti aux dirigeants
- ✓ Convention d'intégration fiscale
- ✓ Contrats de licence de marques
- ✓ Sous-location de l'immeuble Challenger
- ✓ Convention de mise à disposition d'avions entre Airby et Bouygues
- ✓ Convention d'assistance avec Bouygues Telecom

... sans exécution au cours de l'exercice écoulé

- ✓ Prise en charge des frais de défense

✓ Objet

- ✓ Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.
- ✓ En application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du Conseil d'administration de votre société.

✓ Conclusion

- ✓ Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.



2. Rapports émis pour l'assemblée générale extraordinaire

✓ Objet

- ✓ Votre Conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une période de dix-huit mois à compter du jour de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce.

✓ Conclusion

- ✓ Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

✓ **Objet**

- ✓ En exécution de la mission prévue par les articles L. 228-92, et L. 225-135 et suivants du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur les propositions de délégation au conseil d'administration de différentes émissions d'actions et / ou de valeurs mobilières, opérations sur lesquelles vous êtes appelés à vous prononcer.

✓ **Conclusion**

- ✓ Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'utilisation de ces délégations par votre Conseil d'administration en cas d'émissions de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires à émettre et en cas d'émissions d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription.

✓ **Objet**

- ✓ Votre Conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer, avec faculté de subdélégation, pour une durée de vingt-six mois à compter du jour de la présente Assemblée, la compétence pour décider une augmentation du capital et de supprimer votre droit préférentiel de souscription aux actions ordinaires à émettre.

✓ **Conclusion**

- ✓ Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'augmentation du capital qui serait décidée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des actions à émettre données dans le rapport du Conseil d'administration.
- ✓ Les conditions définitives dans lesquelles l'augmentation du capital serait réalisée n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.
- ✓ Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'utilisation de cette délégation par votre Conseil d'administration.

✓ **Objet**

- ✓ En exécution de la mission prévue par les articles L. 225-177 et R. 225-114 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur l'autorisation d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice de ceux que le Conseil d'administration désignera parmi les mandataires sociaux et les membres du personnel salarié de la société et/ou des sociétés ou groupements qui lui sont liés au sens de l'article L. 255-180 du Code de commerce, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

✓ **Conclusion**

- ✓ Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat des actions.

✓ Objet

- ✓ Votre Conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer, pour une durée de dix-huit mois à compter du jour de la présente Assemblée, dans le cadre de l'article L. 233-32 II du Code de commerce, la compétence à l'effet de :
 - décider l'émission de bons soumis au régime de l'article L. 233-32 II du Code de commerce permettant de souscrire, à des conditions préférentielles, à des actions de la société, ainsi que leur attribution gratuite à tous les actionnaires de la société ayant cette qualité avant l'expiration de la période d'offre publique ;
 - fixer les conditions d'exercice et les caractéristiques desdits bons.

✓ Conclusion

- ✓ Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du Conseil d'administration portant sur l'opération envisagée d'émission de bons de souscription d'actions en cas d'offre publique visant la société.
- ✓ Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'utilisation de cette délégation par votre Conseil d'administration.

- LES FEMMES ET LES HOMMES DE BOUYGUES
- GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
- BILAN DE L'ANNÉE 2014
- PRESENTATION DES MÉTIERS
- RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE
- COMPARAISON AVEC LES CONCURRENTS
- PRÉSENTATION DES COMPTES
- INTERVENTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- PERSPECTIVES ET CONCLUSION
- QUESTIONS ET RÉPONSES
- VOTE DES RÉOLUTIONS

Bouygues attend pour 2015 :

- **La résilience des activités de construction** grâce à la dynamique de l'activité à l'international et à l'adaptation en cours en France
 - ✓ **Marge** opérationnelle courante **au niveau** de celle de **2014** malgré un **chiffre d'affaires en baisse**
- La poursuite de **l'évolution du modèle économique de TF1**
 - ✓ **Amélioration** de la **marge** opérationnelle courante hors impact de la déconsolidation en 2014 d'Eurosport International
- Une année de **transition chez Bouygues Telecom** avant le retour à un **cash-flow libre positif en 2016**
 - ✓ **EBITDA stable en 2015**
 - Impacts négatifs de la fin du *repricing* de la base de clients compensés par des économies de coûts
 - ✓ **Légère hausse des investissements** d'exploitation en 2015 liée à la mutualisation d'une partie du réseau mobile avec le groupe Numericable-SFR et au développement du réseau Fixe
 - ✓ Confirmation d'un **objectif d'économie de 300 M€ par an en 2016** (par rapport à fin 2013)

- Croissance des **besoins en infrastructures** pour les activités de construction
 - ✓ **Tendances** de fond : croissance démographique, urbanisation, vieillissement et saturation des infrastructures
 - 1 milliard de personnes en plus dans le monde d'ici 2030^a
 - 2 milliards de personnes concentrées dans 600 villes et 75 % de ces villes dans les pays émergents^b d'ici 2025
 - ✓ Développement de **nouvelles offres** pour répondre aux **contraintes environnementales**
 - Croissance des émissions de gaz à effet de serre de 40 % d'ici 2030^c
 - **Du bâtiment à la ville durable** : concilier la sobriété énergétique des bâtiments et des infrastructures de transport avec l'amélioration du cadre de vie

- **Développement exponentiel des usages numériques** dans les Telecom / Média
 - ✓ **Multiplication des écrans** et des **objets connectés** en permanence à internet
 - ✓ **Rapprochement des univers de la TV et du web** et nouveaux modes de **consommation des contenus**

Objectifs du Groupe

- Proposer des **offres à forte valeur ajoutée** à ses clients et des services toujours plus **innovants** pour le bénéfice du **plus grand nombre**
- Assurer une **génération régulière de son cash-flow libre** sur le long terme
- **Créer de la valeur** pour toutes ses parties prenantes



Priorités stratégiques propres à chaque activité

- Renforcer la **position d'acteur mondial** du **BTP**, de l'**énergie** et des **infrastructures de transport**
- Maintenir le **leadership** de **TF1** et développer des **relais de croissance**
- Jouer un **rôle majeur** dans l'explosion des **usages** numériques dans les **télécoms**



Renforcer sa position d'acteur mondial du BTP, de l'énergie et des infrastructures de transport

- Poursuivre le développement à l'**international**
- Développer des offres **innovantes** à forte **valeur ajoutée**, des savoir-faire à **haute technicité** et des activités de **spécialités**
- Affirmer l'avantage concurrentiel acquis en matière de **construction durable**



Maintenir son leadership et développer des relais de croissance

- Proposer de **nouvelles offres digitales**
- Accompagner l'**évolution des comportements clients**
- Renforcer les activités de **contenus**

Jouer un rôle majeur dans l'explosion des usages numériques

- **Rendre accessibles les usages numériques** au plus grand nombre avec des offres de qualité à prix attractifs
- Accompagner **la croissance des usages** en enrichissant les offres pour tous les clients
- Faciliter l'émergence des **écosystèmes** numériques les plus performants



- Bouygues a de nouveau démontré sa **grande capacité d'adaptation** à l'évolution de son environnement
- Dans un environnement économique et concurrentiel qui restera difficile en France en 2015, tous les métiers du Groupe **poursuivront leurs plans de transformation** et ont pour **priorité le retour à la croissance en 2016**

« Je suis confiant dans la capacité de chacun des métiers du Groupe à se réinventer pour saisir les opportunités sur tous leurs marchés et renouer avec la croissance »

Martin Bouygues

- LES FEMMES ET LES HOMMES DE BOUYGUES
- GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
- BILAN DE L'ANNÉE 2014
- PRESENTATION DES MÉTIERS
- RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE
- COMPARAISON AVEC LES CONCURRENTS
- PRÉSENTATION DES COMPTES
- INTERVENTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- PERSPECTIVES ET CONCLUSION
- QUESTIONS ET RÉPONSES
- VOTE DES RÉOLUTIONS

- LES FEMMES ET LES HOMMES DE BOUYGUES
- GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
- BILAN DE L'ANNÉE 2014
- PRESENTATION DES MÉTIERS
- RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE
- COMPARAISON AVEC LES CONCURRENTS
- PRÉSENTATION DES COMPTES
- INTERVENTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- PERSPECTIVES ET CONCLUSION
- QUESTIONS ET RÉPONSES
- VOTE DES RÉSOLUTIONS

Assemblée générale mixte

Jeudi 23 avril 2015

- 1 > Carte à puce:
- Le boîtier ne peut fonctionner que si votre carte à puce est correctement insérée

- 2 > Pour voter:
- Appuyez simplement sur la touche correspondant à votre choix :

1 = **Pour**

2 = **Contre**

3 = **Abstention**



Message sur la ligne du bas de l'écran du boîtier :

Mention "acquitté" : Votre vote est effectivement pris en compte

Mention "voté" : Le vote est fermé et votre vote est enregistré définitivement.

PROJET DE RÉSOLUTIONS

Partie ordinaire

PREMIÈRE RÉOLUTION

**Approbation des comptes sociaux et des opérations de
l'exercice 2014**

Bénéfice net : 414 108 177,27 €

PREMIÈRE RÉOLUTION

**Approbation des comptes sociaux et des opérations de
l'exercice 2014**

DEUXIÈME RÉOLUTION

**Approbation des comptes consolidés et des opérations
de l'exercice 2014**

Bénéfice net part du Groupe : 807 M€

DEUXIÈME RÉOLUTION

**Approbation des comptes consolidés et des opérations
de l'exercice 2014**

TROISIÈME RÉOLUTION

Affectation du résultat, fixation du dividende

■ **Bénéfice distribuable : 2 031 692 132,45 €**

■ **Affectation**

- ✓ distribution à titre de dividende d'une somme de 1,60 € par action, soit une somme globale de 537 738 332,80 € ;
- ✓ affectation du solde, soit 1 493 953 799,65 €, au compte report à nouveau

■ **Paiement : 30 avril 2015**

■ **Rappel**

	2011	2012	2013
Dividende unitaire	1,60 €	1,60 €	1,60 €

TROISIÈME RÉOLUTION

Affectation du résultat, fixation du dividende

QUATRIÈME RÉOLUTION

Approbation des conventions et engagements réglementés autorisés par le conseil d'administration

■ Au cours de l'exercice 2014

- ✓ Prestations de services communs au profit de filiales
- ✓ Prestations de services entre Bouygues et SCDM
- ✓ Complément de retraite consenti aux dirigeants
- ✓ Prestations d'audit interne entre Bouygues et Bouygues Telecom

■ Depuis la clôture de l'exercice 2014

- ✓ Acquisition de BTI Développement par Bouygues

QUATRIÈME RÉOLUTION

Approbation des conventions et engagements réglementés

CINQUIÈME RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat d'administrateur de *M. François Bertière*

- 64 ans
- Administrateur de Bouygues depuis 2006
- Président-directeur général de Bouygues Immobilier depuis 2001
- Autres mandats et fonctions en France
 - ✓ Administrateur de Colas
 - ✓ Président de la Fondation d'entreprise Bouygues Immobilier
 - ✓ Administrateur du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment et de l'École nationale des ponts et chaussées
 - ✓ Président de la Fondation des Ponts
- Assiduité au cours des 3 dernières années : 100 %

CINQUIÈME RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat d'administrateur de
M. François Bertière

SIXIÈME RÉOLUTION

Renouvellement du mandat d'administrateur de *M. Martin Bouygues*

- 62 ans
- Administrateur de Bouygues depuis 1982
- Président-directeur général de Bouygues SA depuis 1989
- Autres mandats et fonctions en France et à l'étranger
 - ✓ Président de SCDM
 - ✓ Administrateur de TF1
 - ✓ Membre du conseil d'administration de la Fondation d'entreprise Francis Bouygues
 - ✓ Membre du conseil de surveillance et du comité stratégique de Paris-Orléans
 - ✓ Représentant permanent de SCDM président d'Actiby, SCDM Participations et SCDM Invest-3
 - ✓ Membre du conseil d'administration de la Fondation Skolkovo (Russie)
- Assiduité au cours des 3 dernières années : 100 %

SIXIÈME RÉSOLUTION

**Renouvellement du mandat d'administrateur de
*M. Martin Bouygues***

SEPTIÈME RÉOLUTION

Renouvellement du mandat d'administrateur de *Mme Anne-Marie Idrac*

- **Administratrice de Bouygues depuis 2012**
- **Présidente du comité de l'éthique, de la RSE et du mécénat et membre du comité des comptes**
- **Autres mandats et fonctions en France**
 - ✓ Membre du conseil de surveillance de Vallourec
 - ✓ Administratrice de Total et Saint-Gobain
 - ✓ *Senior Advisor* de Suez Environnement et Sia Partners
 - ✓ *Consigliere* de Mediobanca (Italie)
- **Assiduité au cours des 3 dernières années : 79 %**

SEPTIÈME RÉOLUTION

**Renouvellement du mandat d'administrateur de
*Mme Anne-Marie Idrac***

HUITIÈME RÉOLUTION

Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes titulaire de la société Ernst & Young Audit

- Commissaire aux comptes de Bouygues depuis 2003
- Renouvellement pour une durée de six exercices

HUITIÈME RÉOLUTION

**Renouvellement du mandat
de commissaire aux comptes titulaire
de la société Ernst & Young Audit**

NEUVIÈME RÉOLUTION

Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes suppléant de la société Auditex

- Commissaire aux comptes suppléant de Bouygues depuis 2009
- Renouvellement pour une durée de six exercices

NEUVIÈME RÉOLUTION

**Renouvellement du mandat
de commissaire aux comptes suppléant
de la société Auditex**

DIXIÈME RÉSOLUTION

Avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2014 à Martin Bouygues

	Montants dus ou attribués au titre de l'exercice 2014 (euros)
Rémunération	
Fixe	920 000
- Évolution	0 %
Variable	753 204
- Évolution	n.a. ^a
- Part variable / fixe	81,87 %
- Plafond	150 %
Exceptionnelle	-
Jetons de présence	70 200
Avantages en nature	25 670
Total	1 769 074

(^a) Martin Bouygues avait demandé qu'aucune rémunération variable ne lui soit versée au titre de l'exercice 2013

DIXIÈME RÉOLUTION

**Avis favorable sur les éléments de la rémunération
due ou attribuée au titre de l'exercice 2014
à Martin Bouygues**

ONZIÈME RÉOLUTION

Avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2014 à Olivier Bouygues

Rémunération	Montants dus ou attribués au titre de l'exercice 2014 (euros)
Fixe	500 000
- Évolution	0 %
Variable	409 350
- Évolution	n.a. ^a
- Part variable / fixe	81,87 %
- Plafond	150 %
Exceptionnelle	-
Jetons de présence	71 277
Avantages en nature	10 756
Total	991 383

(^a) Olivier Bouygues avait demandé qu'aucune rémunération variable ne lui soit versée au titre de l'exercice 2013

ONZIÈME RÉOLUTION

**Avis favorable sur les éléments de la rémunération
due ou attribuée au titre de l'exercice 2014
à Monsieur Olivier Bouygues**

DOUZIÈME RÉOLUTION

Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de permettre à la société d'intervenir sur ses propres actions

- **Objectif** : renouveler l'autorisation donnée au conseil d'administration en vue d'opérer sur les actions Bouygues pour le compte de la société dans les conditions prévues par la loi
- **Plafond**
 - ✓ 5 % du capital de la société au jour de l'utilisation de cette autorisation
 - ✓ La détention d'actions doit rester inférieure à 10 % du capital social
- **Durée de l'autorisation** : 18 mois

DOUZIÈME RÉOLUTION

**Autorisation donnée au conseil d'administration
à l'effet de permettre à la société
d'intervenir sur ses propres actions**

PROJET DE RÉSOLUTIONS

Partie extraordinaire

TREIZIÈME RÉOLUTION

**Autorisation donnée au conseil d'administration
à l'effet de réduire le capital social
par annulation d'actions propres détenues par la société**

- **Objectif principal: compenser ou limiter la dilution des actionnaires en cas d'augmentation de capital**
- **Plafond : 10 % du capital par période de 24 mois**
- **Durée de l'autorisation : 18 mois**

TREIZIÈME RÉOLUTION

**Autorisation donnée au conseil d'administration
à l'effet de réduire le capital social
par annulation d'actions propres détenues par la société**

QUATORZIÈME RÉOLUTION

Permettre au conseil d'administration d'augmenter le capital, avec maintien du DPS

- Objectif : pouvoir proposer des augmentations de capital ouvertes à tous avec un droit préférentiel de souscription pour les actionnaires
- Plafond global des augmentations de capital : 150 M€ en nominal (soit 47 % du capital social actuel)
- Montant maximal total des titres de créance associés (exemple : obligations à bon de souscription d'actions - OBSA) : 6 000 M€ en nominal
- Durée de l'autorisation : 26 mois

QUATORZIÈME RÉSOLUTION

**Délégation de compétence au conseil d'administration
à l'effet d'augmenter le capital social par offre au public,
avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires,
par émission d'actions et de toutes valeurs mobilières
donnant accès immédiatement et/ou à terme
à des actions de la société ou de l'une de ses filiales**

QUINZIÈME RÉSOLUTION

Permettre au conseil d'augmenter le capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres

- **Objectif : incorporer au capital des réserves figurant au bilan**
- **Il s'agit d'un simple transfert comptable : le montant des capitaux propres reste le même, mais les sommes incorporées au capital deviennent non distribuables**
- **L'augmentation de capital s'opère :**
 - ✓ **Soit par élévation du montant nominal de l'action**
 - ✓ **Soit par créations d'actions nouvelles attribuées au prorata du nombre d'actions anciennes détenues par chaque actionnaire**
- **Plafond : 4 000 M€ en nominal**
- **Durée de l'autorisation : 26 mois**

QUINZIÈME RÉOLUTION

**Délégation de compétence au conseil d'administration
à l'effet d'augmenter le capital social
par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres**

SEIZIÈME RÉSOLUTION

Permettre au conseil

d'augmenter le capital social par offre au public, avec suppression du DPS

- **Objectif : pouvoir proposer des augmentations de capital ouvertes à tous, sans droit préférentiel de souscription pour les actionnaires**
- **Plafond des augmentations de capital : 84 M€ en nominal (s'impute sur le plafond global fixé par la 14^e résolution)**
- **Plafond des titres de créance associés : 4 000 M€ en nominal (s'impute sur le plafond global fixé par la 14^e résolution)**
- **Durée de l'autorisation : 26 mois**

SEIZIÈME RÉSOLUTION

**Délégation de compétence au conseil d'administration
à l'effet d'augmenter le capital social par offre au public,
avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires,
par émission d'actions et de toutes valeurs mobilières
donnant accès immédiatement et/ou à terme
à des actions de la société ou de l'une de ses filiales**

DIX-SEPTIÈME RÉOLUTION

Permettre au conseil d'augmenter le capital social par « placement privé », avec suppression DPS

- Objectif : permettre au conseil de décider une augmentation de capital réservée à certaines catégories d'investisseurs
- Investisseurs définis par la loi
 - ✓ Gestionnaires de portefeuille
 - ✓ Investisseurs qualifiés ou cercle restreint d'investisseurs agissant pour leur compte propre
- Plafond : 20 % du capital social sur 12 mois et 84 M€ en nominal (s'impute sur le plafond global fixé par la 14^e résolution)
- Plafond de titres de créance associés : 4 000 M€ (s'impute sur le plafond global fixé par la 14^e résolution)
- Suppression du DPS
- Durée de l'autorisation : 26 mois

DIX-SEPTIÈME RÉOLUTION

**Délégation de compétence au conseil d'administration
à l'effet d'augmenter le capital social par placement privé,
avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires,
par émission d'actions et de toutes valeurs mobilières
donnant accès immédiatement et/ou à terme
à des actions de la société ou de l'une de ses filiales**

DIX-HUITIÈME RÉSOLUTION

**Permettre au conseil de fixer le prix d'émission sans DPS,
par offre au public ou par placement privé,
de titres de capital**

- **Objectif : donner une certaine souplesse au conseil pour fixer le prix d'émission des titres dans le cadre des deux résolutions précédentes**
- **Plafond : 10 % du capital social sur 12 mois**
- **Prix d'émission = moyenne des cours constatés dans les 6 mois précédant l'émission, ou cours moyen pondéré au jour précédant l'émission (avec décote maximale de 20 %)**
- **Durée de l'autorisation : 26 mois**

DIX-HUITIÈME RÉSOLUTION

**Autorisation donnée au conseil d'administration
à l'effet de fixer, selon les modalités déterminées par l'assemblée générale,
le prix d'émission sans droit préférentiel de souscription des actionnaires,
par offre au public ou par placement privé,
de titres de capital à émettre de manière immédiate ou différée**

DIX-NEUVIEME RÉSOLUTION

Permettre au conseil d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation du capital avec ou sans DPS

- **Objectif : satisfaire un nombre plus important de demandes lorsqu'une augmentation de capital est sursouscrite par les investisseurs**
- **Délai : 30 jours suivant la clôture de la souscription initiale**
- **Limites**
 - ✓ **15 % de l'émission initiale**
- **Prix de souscription : le même que celui de l'émission initiale**
- **Durée de l'autorisation : 26 mois**

DIX-NEUVIÈME RÉOLUTION

**Autorisation donnée au conseil d'administration
à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre
en cas d'augmentation de capital
avec ou sans droit préférentiel de souscription des actionnaires**

VINGTIÈME RÉSOLUTION

Permettre au conseil d'augmenter le capital social pour rémunérer des apports en nature constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital d'une société cotée ou non (hors offre publique d'échange)

- **Objectif : rémunérer par des titres Bouygues une éventuelle acquisition de société**
- **Montant maximal total des augmentations de capital : 10 % du capital** (s'impute sur le plafond global fixé par la 14^e résolution)
- **Montant nominal des titres de créance associés : 1 500 M€ en nominal** (s'impute sur le plafond global fixé par la 14^e résolution)
- **Suppression du DPS**
- **Durée de l'autorisation : 26 mois**

VINGTIÈME RÉOLUTION

**Délégation de pouvoirs au conseil d'administration
à l'effet d'augmenter le capital social avec suppression du droit
préférentiel de souscription des actionnaires,
en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société
et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières
donnant accès au capital d'une autre société,
hors offre publique d'échange**

VINGT-ET-UNIÈME RÉOLUTION

**Permettre au conseil d'augmenter le capital social sans DPS
pour rémunérer des apports de titres
en cas d'offre publique d'échange initiée par Bouygues**

- **Objectif : rémunérer par des titres Bouygues une éventuelle acquisition de société cotée par voie d'OPE**
- **Plafond : 84 M€ en nominal** (s'impute sur le plafond global fixé par la 14^e résolution)
- **Montant nominal des titres de créance associés : 4 000 M€ en nominal** (s'impute sur le plafond global fixé par la 14^e résolution)
- **Suppression du DPS**
- **Durée de l'autorisation : 26 mois**

VINGT-ET-UNIÈME RÉSOLUTION

**Délégation de compétence au conseil d'administration
à l'effet d'augmenter le capital social,
avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires,
à l'effet de rémunérer des apports de titres
en cas d'offre publique d'échange initiée par la société**

VINGT-DEUXIÈME RÉOLUTION

**Permettre au conseil d'émettre des actions
en conséquence de l'émission, par une filiale de Bouygues,
de valeurs mobilières donnant accès à des actions Bouygues**

- **Objectif : permettre à une filiale de financer son développement**
- **Plafond : 84 M€ en nominal** (s'impute sur le plafond global fixé par la 14^e résolution)
- **Durée de l'autorisation : 26 mois**

VINGT-DEUXIÈME RÉOLUTION

**Délégation de compétence au conseil d'administration
à l'effet d'émettre des actions
avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires,
en conséquence de l'émission, par une filiale,
de valeurs mobilières donnant accès à des actions de la société**

VINGT-TROISIÈME RÉOLUTION

**Permettre au conseil d'augmenter le capital social
en faveur des salariés ou mandataires sociaux de la société ou de sociétés
liées adhérant à un PEE**

- **Objectif : poursuivre la politique d'actionnariat des salariés**
- **Plafond : 10 % du capital**
- **Décote maximum : 20 % (30 % si la période de blocage est fixée à 10 ans au moins)**
- **Durée de l'autorisation : 26 mois**

VINGT-TROISIÈME RÉOLUTION

**Délégation de compétence au conseil d'administration
à l'effet d'augmenter le capital social,
avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires,
en faveur des salariés ou mandataires sociaux de la société ou de sociétés liées,
adhérant à un plan d'épargne d'entreprise**

VINGT-QUATRIÈME RÉSOLUTION

Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions

- Objectif : instrument de rémunération à long terme de certains salariés et/ou dirigeants permettant de faire converger l'intérêt des bénéficiaires avec ceux de l'entreprise et de ses actionnaires
- Aucune décote autorisée
- Le prix d'achat des actions existantes ne pourra être inférieur au cours moyen d'achat des actions par la société
- Le nombre total des options consenties en vertu de cette autorisation ne pourra excéder 5 % du capital
- Le nombre total des options consenties en vertu de cette autorisation aux dirigeants mandataires sociaux ne pourra excéder 0,01 % du capital
- Durée de validité des options : 10 ans maximum
- Durée de l'autorisation : 38 mois

VINGT-QUATRIÈME RÉOLUTION

**Autorisation donnée au conseil d'administration
à l'effet de consentir à des salariés ou mandataires sociaux de la société
ou de sociétés liées,
des options de souscription ou d'achat d'actions**

VINGT-CINQUIÈME RÉOLUTION

Permettre au conseil d'émettre des bons de souscription d'actions en période d'offre publique portant sur les titres de la société

- Conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale ordinaire
- Objectif : dans les conditions strictes (notamment de réciprocité) fixées par l'article L. 233-33 du Code de commerce, faire face à une offre publique inamicale en donnant au conseil d'administration la faculté d'augmenter le capital de façon très significative
- Montant maximum de l'augmentation de capital pouvant résulter de l'exercice de ces bons : 84 M€ en nominal et 25 % du capital
- Le nombre de bons de souscription ne pourra excéder le quart du nombre d'actions composant le capital
- Durée de l'autorisation : 18 mois

VINGT-CINQUIÈME RÉSOLUTION

**Délégation de compétence au conseil d'administration
à l'effet d'émettre des bons de souscription d'actions
en période d'offre publique visant la société**

VINGT-SIXIÈME RÉOLUTION

Pouvoirs pour formalités

Date prévue de la prochaine assemblée générale annuelle

Jeudi 21 avril 2016



CONSTRUIRE L'AVENIR, C'EST NOTRE PLUS BELLE AVENTURE



CONSTRUIRE L'AVENIR, C'EST NOTRE PLUS BELLE AVENTURE